



Sommaire

C.A. DE L'ANEF DU 11 MAI 2005	1
A.G. DE L'ANEF DU 12 MAI 2005	2
ENSEIGNEMENTS, SÉMINAIRES.....	3
APPELS À CONTRIBUTIONS	33
LIVRES.....	45
Comptes rendus.....	45
Parutions.....	68
REVUES.....	81
BULLETINS DE COMMANDE	93
STATUTS	95
ADHÉSION, ABONNEMENT	97



Comptes rendus du C.A.

C.A. du 11 mai 2005, Paris

Présentes : Nicole Décuré, Michèle Ferrand, Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Françoise Picq.

Excusées : Muriel Andriocci, Natacha Chetcuti, Geneviève Cresson, Elsa Dorlin, Dominique Fougeyrollas, Arlette Pambrun.

1. ÉLECTION DU BUREAU DE L'ANEF

Au CA du 23 janvier, le bureau a été désigné (omission de cette information dans le compte rendu du *Bulletin* n° 46).

Présidente : Michèle Ferrand

Vice-présidente : Françoise Picq

Secrétaire : Nicole Décuré

Trésorière : Annik Houel

2. INFORMATIONS

- La région Île-de-France va créer un « Institut du Genre ».
- Un travail de compilation et d'analyse de statistiques sexuées concernant l'enseignement supérieur et la recherche a été réalisé dans le cadre du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques. Ce rapport sera bientôt public et disponible sur le site de l'ANEF.

– Un poste de CR2 au CNRS coloré « genre » a été ouvert dans la section 36 (Sociologie, normes et règles) pour le printemps 2005. Il a été attribué à une démographe travaillant sur les femmes.

3. EUROPEAN PLATFORM OF WOMEN SCIENTISTS

Un lobby européen est en train de se mettre en place à la DG Recherche. Pour l'instant, seules les associations Femmes et Maths, Femmes et Sciences et Femmes ingénieurs sont parties prenantes. L'ANEF va prendre contact.

4. SUBVENTION À EFFiGiES

Le CA accorde à EFFiGiES une subvention de 1 000 euros pour l'année 2005.

A.G. du 12 mai 2005, Paris

1. COLLECTION BIBLIOTHÈQUE DU FÉMINISME

Rappel des publications 2005 et du souci d'accessibilité générale des textes publiés et donc du travail d'édition, militant, qui fait la qualité de cette collection.

2. LE SITE DE L'ANEF ET L'ANNUAIRE EN LIGNE

Peu d'adhérentes se sont inscrites dans l'annuaire.

La procédure est pourtant simple. Dans le site de l'ANEF (www.anef.org), aller à la rubrique « Annuaire » et suivre les instructions. Le secrétariat validera les notices des adhérentes à jour de leur cotisation.

3. TEXTE « CHANTAGE ET ABUS DE POUVOIR DANS LES UNIVERSITÉS »

L'A.G., à l'unanimité (27 oui) décide de diffuser largement ce texte, paru dans le *Bulletin* de l'ANEF n° 45.



Enseignements, séminaires

Université de Provence (Aix-Marseille I)

COURS DE LICENCE

2 cours semestriels de 4 h hebdomadaires dans les domaines de l'histoire

- 1^{er} semestre : La place des femmes (Antiquité, Moyen Âge), assuré par Philippe Jockey (professeur d'histoire ancienne) et Laure Verdon (MCF d'histoire médiévale).
- 2^e semestre : Les femmes dans la France moderne et contemporaine, assuré par Martine Lapied (professeur d'histoire moderne) et Anne Carol (MCF d'histoire contemporaine).

DIRECTION DE MASTERS 1 ET 2 portant sur l'histoire des femmes par les enseignants participant aux enseignements de licence, mais aussi par d'autres collègues, comme Colette Dubois (professeur d'histoire contemporaine) sur les femmes africaines à l'époque contemporaine.

Des enseignements portant sur la méthodologie en histoire des femmes sont intégrés au Master de recherche Histoire des mondes méditerranéens, européens et africains.

POSSIBILITÉS DE DOCTORAT en histoire des femmes. Actuellement, deux sont en cours sous la direction de Martine Lapied :

- Catherine Delpy : La représentation de la femme dans les contes de fées français de 1690 à 1788 ;
- Vanina Olivesi : La représentation des rapports hommes/femmes dans le ballet de l'Opéra de Paris entre 1770 et 1870.

Un groupe de recherche sur le thème « Femme, pouvoirs, créativité » est intégré au programme 4 de l'UMR TELEMME (Université de Provence/CNRS). Il est issu d'un groupe transversal de la MMSH « Femmes-Méditerranée » qui a publié plusieurs ouvrages collectifs ; les derniers en date sont :

- *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (xv^e-xx^e siècles)*, sous la direction de Geneviève Dermanjian, Jacques Guilhaumou, Martine Lapied, Publisud, 2000.
- *Le Panthéon des femmes. Figures et représentations des héroïnes*, sous la direction de Geneviève Dermanjian, Jacques Guilhaumou, Martine Lapied, Publisud, 2004.

Le groupe participe à un programme européen dans le cadre du 6^e PCRD et du REMSH 2. Il coopère au Work Package Scientifique « Femmes en Méditerranée » sur le thème : La place des femmes dans la cité.

Université de Lille 1

UEC TRANSVERSALE

Égalité des chances / Rapports sociaux de sexe

2005/2006

Responsables : Claude Bonnette Lucat, Geneviève Cresson, Séverin Muller, Janine Schafier.

On cherchera à donner aux étudiants des connaissances de base en matière de rapports sociaux entre hommes et femmes, à partir de l'analyse de quelques situations ; il s'agit à la fois de les sensibiliser à la question des différences et inégalités liées au genre et de leur donner des points de repères dans l'analyse théorique.

Les thèmes suivants seront abordés :

- Séance d'introduction (20.01.06)
- Les emplois du temps des hommes et des femmes (27.01.06)
- Le rapport aux sciences et aux techniques (03.02.06)
- La place des filles au lycée et à l'université (10.02.06)
- La parité en politique (03.03.06)
- Les formes d'emploi et le marché du travail au féminin (10.03.06)
- Le travail des femmes aux États-Unis (17.03.06)
- Les études de rapports sociaux de sexe (24.03.06)
- Le mouvement d'émancipation des femmes aux États-Unis (31.03.06)
- Les activités sexuées et la division du travail (07.04.06)
- Les formes de violences à l'encontre des femmes (14.04.06)

Des éléments de bibliographie seront donnés en cours en fonction des thèmes abordés.

Modalités de validation :

Les étudiantes doivent rédiger un dossier d'environ 10 pages de commentaires et de synthèse à partir de sources bibliographiques données en cours. Le choix du sujet doit être préalablement approuvé par une enseignante responsable. Les dossiers sont à remettre pour la semaine du 8 au 13 mai 2005.

La présence aux séances est obligatoire.

Université de Lille 3

UE LIBRE DE LICENCE

« L'égalité ? Une bonne question !

Quelques réponses en art, lettres et sciences humaines »

Responsables : Nathalie Coulon (UFR de psychologie, Université de Lille 3) et Anne-Marie Legaré (UFR d'histoire, Université de Lille 3).

UE de 24 h (cours et travaux dirigés) proposée au second semestre aux étudiant-e-s des universités de Lille 1 et de Lille 3.

- Enseignement sous forme d'une série de conférences.
- Travaux dirigés : préparation de l'évaluation, présentation de communications affichées.

Évaluation sous forme de posters réalisés et présentés par les étudiants lors d'une séance collective.

Thèmes abordés :

- Barrère Anne, « De l'énergie scolaire des filles : constats et questions »
- Barrière Jean-Paul, « Femmes, Droit et droits en Europe du Nord-Ouest, XIX^e-XX^e siècles »
- Cartierre Nathalie, « La santé des filles et des garçons à l'adolescence »
- Chappey Frédéric, « Le nu féminin vu par les femmes artistes au XX^e siècle : les autoportraits féminins »
- Coulon Nathalie, « Les pères contribuent-ils autant que les mères au développement psychologique des enfants ? »
- Durand Annick, « Pourquoi cette question ? »
- Legaré Anne-Marie, « Cherchez la femme ! Les écueils d'une historiographie traditionnellement aprioriste »
- Miglos Danièle, « Où sont les femmes, aujourd'hui en Espagne ? »
- Poissonnier Kevin, « Les jouets et leur sexe »

Université de Lyon 2
Centre Louise-Labé

UE LIBRE

« Sexe et genre, masculin-féminin »

2005-2006. Semestre 4

Responsable : Mme Merete Stistrup Jensen

Objectif :

La formation spécifique dans le domaine du genre vise à introduire les étudiant-e-s de toutes les disciplines aux problématiques liées :

- à la construction des identités sexuées, du masculin et du féminin,
- aux représentations culturelles et symboliques de la différence des sexes et à leur traitement dans les langues,
- et à la situation sociale différente et dissymétrique des hommes et des femmes.

Elle s'appuie sur un vaste champ de recherche transdisciplinaire. Elle ouvre sur deux trajectoires possibles selon que l'étudiant-e quitte l'université au niveau licence ou poursuit jusqu'à un master, voire un doctorat.

Dans le premier cas, cette formation intéresse tout particulièrement ceux et celles qui se destinent à des carrières dans lesquelles ces questions se posent quotidiennement et de façon cruciale, c'est-à-dire spécialement (mais sans exclusive) celles qui relèvent des domaines suivants : l'éducation et la formation au sens large, la culture, le travail social, les ressources humaines, les professions du soin et de la justice.

Dans le second, les étudiant-e-s qui s'orientent vers un master (professionnel ou recherche) pourront approfondir leur compétence dans ce domaine, soit par des modules transversaux proposés dans certains masters de l'Université Lumière- Lyon 2, soit, pour les littéraires par une spécialité « Masculin-Féminin » dans leur master de référence.

Descriptif :

Deux enseignements correspondant chacun à 21 heures T.D. à choisir parmi sept propositions :

- Femmes, pouvoir et politique en Europe, Michèle Bacot-Decriaud

C.M. le mercredi de 11 h 30 à 13 h (sous réserve). Validation : contrôle écrit à l'issue de l'enseignement.

Ce thème doit permettre d'étudier comment les femmes sont devenues des citoyennes, par une approche historique et socio-politique. C'est à la fois le problème de l'obtention du droit de vote et de l'éligibilité, mais aussi des comportements et représentations des femmes en politique. Il s'agira de montrer comment le droit de participer à la vie politique a été difficilement conquis et comment il reste encore sous-exploité.

– Le féminisme américain au XIX^e siècle, Colette Collomb-Boureau
T.D. le jeudi de 8 h à 9 h 30. Validation : étudiant-e-s assidu-e-s, note de participation + commentaire de texte, en anglais ou en français (au choix de l'étudiant-e). D.A. : idem.

Découverte de nouvelles perspectives historiques, politiques et sociales par la prise en compte des femmes dans la naissance de la nation américaine. Histoire des mouvements féministes américains au XIX^e siècle et leurs prolongements politiques, sociaux et culturels dans l'actualité la plus récente.

N.B. : bonne compréhension de l'anglais écrit exigée.

– Sexe, genre, activité professionnelle, Annick Marnas
T.D. le vendredi de 9 h 45 à 11 h 15 et le vendredi de 11 h 30 à 13 h si un second T.D. est ouvert. Validation : une composition écrite + un travail par groupe, en T.D., de lecture de tableaux statistiques + constitution d'une bibliographie commentée sur le thème du T.D.

Introduction aux notions de sexe et de genre en interrogeant tout d'abord la bicatégorisation des sexes construite sur le biologique. Après une déconstruction des différences entre hommes et femmes, conçues comme naturelles, nous nous centrerons plus particulièrement sur l'activité professionnelle et la place occupée par les femmes sur le marché du travail, mettant en avant les avancées mais aussi les inégalités persistantes. Nous étudierons les

variations de cette activité professionnelle selon les situations matrimoniales et familiales et mettrons en regard la formation reçue par les garçons et les filles.

– Parents, socialisation et différences entre les sexes, Christine Morin-Messabel

C.M. le vendredi de 9 h 45 à 11 h 15. Validation : examen écrit fin de semestre.

Décrire, analyser quels processus sont à l'œuvre dans la construction de l'identité sexuée (construction des rôles dans la petite enfance à travers notamment la dimension parents-enfants). Le cours s'organise autour du thème de la socialisation différenciée entre les sexes et de la construction de l'identité sexuée. Nous nous intéressons plus spécifiquement à l'environnement familial et aux relations parents enfants à travers des recherches en psychologie.

– Le genre à l'école, Ingeborg Rabenstein-Michel

T.D. le lundi de 18 h 30 à 20 h. Validation : étudiant-e-s assidu-e-s, 1 note à l'écrit, 2 notes à l'oral ; D.A. : 1 note à l'écrit.

Sensibiliser à la transmission des représentations féminin-masculin dans les cursus scolaires. Étude comparative de manuels scolaires premier et second degré, observation de l'introduction des représentations féminin-masculin et leur fixation, évolution ou modification progressives. Élargissement éventuel à des manuels étrangers pour analyser les représentations stéréotypées liées à d'autres contextes culturels.

– Masculin-féminin dans les contes, approche littéraire, Merete Stistrup Jensen

T.D. le mardi de 16 h 45 à 18 h 15. Validation : étudiant-e-s assidu-e-s, une note d'oral ou une note d'écrit ; D.A. : une épreuve écrite en 3 h.

Initiation aux problématiques concernant la construction des identités sexuées, du masculin et du féminin, et aux représentations culturelles et symboliques de la différence des sexes. À

partir des contes de la littérature française et étrangère, nous étudierons la mise en scène des fonctions et des rôles narratifs des personnages féminins et masculins ainsi que les idées sur la différence des sexes et leur évolution dans le temps.

– Éducation et formation professionnelles des filles et des garçons aux XIX^e-XX^e siècles, Jean Castets

T.D. le lundi de 9 h 45 à 11 h 15 et le lundi de 11 h 30 à 13 h si un second T.D. est ouvert. Validation : étudiant-e-s assidu-e-s, un exposé ou une fiche de lecture et un devoir sur table à la fin des enseignements de l'U.E. ; D.A. : idem.

Faire comprendre l'évolution historique qui peut expliquer les questions posées par la scolarisation professionnelle des temps présents vues sous l'angle : différences filles/garçons.

Semestre d'enseignement : 42 heures au semestre 4.

Semestre de validation : validation au semestre 4.

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu variable selon les enseignements.

Public concerné : étudiant-e-s inscrit-e-s au semestre 4 d'un parcours de licence.

Lieu des cours : Campus Porte des Alpes.

Contact administratif : Centre Louise-Labé – Bureau 29, bât. K – Campus Porte des Alpes, Bron – 5, avenue Pierre-Mendès-France 69676 Bron Cedex – Tél : 04 78 77 24 84

Courriel : centre.louise-labe@univ-lyon2.fr

Université de Lyon 2/Centre Louise-Labé

LICENCE

SEMESTRES 5 ET 6 – 2005-2006

Études sur le genre

Responsable : Patricia Mercader

Objectifs :

La formation spécifique dans le domaine du genre vise à introduire les étudiant-e-s de toutes les disciplines aux problématiques liées – à la construction des identités sexuées, du masculin et du féminin, – aux représentations culturelles et symboliques de la différence des sexes et à leur traitement dans les langues, – enfin à la situation sociale différente et dissymétrique des hommes et des femmes. Elle intéresse tout particulièrement ceux et celles qui se destinent à des carrières dans lesquelles ces questions se posent quotidiennement et de façon cruciale, c'est-à-dire spécialement (mais sans exclusive) dans les domaines suivants : l'éducation et la formation au sens large, la culture, le travail social, les ressources humaines, les professions du soin et de la justice.

Descriptif :

Ces enseignements sont proposés sous deux formes au choix de l'étudiant : UE libres (un ou deux cours « genre ») ou « option » (impérativement trois cours dans l'ensemble « genre », dont un au semestre 5 et deux au semestre 6). Choisir la forme « option » comporte certains avantages :

- Possibilité de choisir des cours qui ne sont pas ouverts en UE libre (voir la liste) ;
- Les options bénéficient d'une session de rattrapage (contrairement aux UE libres) ;
- En cas de réussite, le diplôme de licence pourra porter une mention « genre », qui indiquera une certaine spécialisation.

Les étudiants qui choisissent l'UE libre peuvent prendre seulement un ou deux enseignements sur le genre, mais ne bénéficient pas des avantages de l'option.

SEMESTRE 5 – OUVERTS EN OPTION ET EN UE LIBRE

– Études féministes et études de genre au Québec. Épistémologie, théorie, méthodologie (Marie-Carmen Garcia, sociologie, T.D. le

mardi de 15 h à 16 h 30. Validation : contrôle continu (examen sur table et exposé oral ou écrit], D.A. : prendre contact).

Ce cours remplace celui prévu initialement : « Couple, famille et genre ».

Le cours propose une approche générale de l'histoire des femmes, du féminisme et des études féministes au Québec selon une perspective sociologique. Ce cours s'adresse prioritairement aux étudiant-e-s qui envisagent un séjour d'études au Québec, à ceux et celles qui souhaitent aborder le féminisme et/ou la condition féminine sous un angle international, qui s'intéressent aux convergences et divergences entre « études de genre » et « études féministes » ou qui s'initient aux questions féministes. Une perspective comparée avec le contexte français sera présente tout au long des séances.

– Processus de sexualisation et constructions identitaires (Patricia Mercader, psychologie, C.M. le mercredi de 13 h 15 à 14 h 45. Validation : examen final. D.A. : prendre contact).

La sexualité (comme catégorie conceptuelle et comme ensemble de pratiques) et la différenciation entre homme et femme s'articulent aussi bien dans les pratiques et les discours sociaux que dans le parcours singulier des sujets humains. Nous étudierons cette articulation dans la perspective du développement de l'enfant, en partant des moments les plus archaïques et des pathologies de l'identité, pour terminer sur les développements adultes.

– Masculin/féminin en littérature : problématique générale et questions de méthodes (Christine Planté, lettres, T.D. horaire communiqué ultérieurement par la Faculté des lettres, campus Berges du Rhône. Validation : note d'écrit et participation orale. D.A. : prendre contact).

Comment la différence des sexes et les catégories du masculin et du féminin concernent-elles la littérature : au niveau de la

langue, de la culture, des écrivains, des personnages et des lecteurs ?... Quelles notions, quelles problématiques ont-elles été développées pour aborder ces questions ? Textes d'appui : *Enfance*, de Nathalie Sarraute (« folio », Gallimard), textes d'époques et de genres littéraires variés distribués en cours. Enseignement généraliste dans une perspective littéraire.

– Problématiques de genre (Laurence Tain, sociologie, T.D. le jeudi de 15 h à 16 h 30 et de 16 h 45 à 18 h 15 si un second T.D. est ouvert. Validation : exposé et partiel en T.D. D.A. : idem).

La question du « genre » reste une thématique encore peu enseignée, voire tabou dans l'Université française. Et pourtant, l'usage des catégories homme/femme est chose banale en sciences sociales. Et pourtant, les travaux concernant les systèmes de sexualité commencent à se développer. Par ailleurs, le débat sur les rapports sociaux entre hommes et femmes fait régulièrement irruption sur la scène publique.

Dans ce contexte, nous chercherons à faire le point sur les différentes problématiques de genre qui se succèdent, se chevauchent, se croisent et s'affrontent. Nous essaierons ainsi de comprendre comment différents points de vue (essentialiste, universaliste, queer...) abordent la catégorisation homme/femme, les attributs masculins et féminins, les rapports entre les deux sexes, les formes de sexualité. Cette mise à plat des points communs aussi bien que des oppositions de ces diverses conceptions devrait contribuer à mettre à disposition les outils efficaces pour la compréhension du monde social.

SEMESTRE 6 – OUVERTS EN OPTION ET EN UE LIBRE

– Liberté, égalité, féminité : femmes et féminismes aux États-Unis de 1960 aux années Reagan (Claudette Fillard, anglais, T.D., horaire communiqué ultérieurement, campus Berges du Rhône.

Cours donné en anglais. Validation : 25 % travaux + 75 % écrit en anglais, que font aussi les D.A.).

À travers l'étude de la renaissance du féminisme américain, de sa radicalisation, de ses victoires et de ses échecs, ce cours propose une réflexion sur la manière dont les idéaux fondateurs de la nation américaine ont nourri le combat des femmes soucieuses d'entrer de plain-pied dans leur champ d'application. Cette étude s'appuiera sur une sélection de textes représentatifs distribués en cours. Mais deux ouvrages serviront également de support à cet enseignement :

- Betty Friedan, *The Feminine Mystique*, New York, Norton, 1963, dont la lecture est obligatoire ;
- Claudette Fillard, Colette Collomb-Boureau, *Les mouvements féministes américains*, Ellipses, 2003.

– Représentations romanesques du mariage (Michèle Fontana, lettres, T.D. le vendredi de 8 h 00 à 9 h 30, et de 9 h 45 à 11 h 15 si un second T.D. est ouvert. Validation : 1 écrit, 1 oral facultatif).

Après la Grande Révolution, le Code Napoléon fixe les relations entre les sexes et semble consacrer la dépendance de la femme, particulièrement dans le cadre du mariage. Toutefois, au fil d'un XIX^e siècle que borne la Grande Guerre, la loi (enseignement, divorce, etc.) et les représentations du féminin et du masculin connaissent d'importantes mutations. Que peut en dire la littérature ? On se propose d'interroger trois romans à ce sujet ; des extraits d'autres œuvres seront apportés en cours. Programme : George Sand, *Indiana* (1832), Folio ; Guy de Maupassant, *Une vie* (1883), Le Livre de Poche ; Colette, *La Vagabonde* (1910), Le Livre de Poche.

– La psychanalyse et la question du féminin (Annik Houel, psychologie, C.M. le jeudi de 15 h à 16 h 30. Validation : examen final. D.A. : prendre contact).

À partir des écrits des premières femmes psychanalystes disciples de Freud, on verra les enjeux théoriques qu'elles ont pu

soulever sur la théorie de la sexualité féminine telle que Freud l'avait comprise. Ces enjeux théoriques, tels le complexe de masculinité, la négation du vagin, ont d'ailleurs été une pomme de discorde qui a failli diviser le mouvement psychanalytique naissant, dans les années trente. Leurs écrits théoriques mais aussi leurs autobiographies nous aideront à comprendre les obstacles qu'elles ont pu rencontrer, obstacles extérieurs certes mais aussi internes, sous la forme de sujets qui leur sont restés difficiles d'accès, telle la relation mère-fille.

– La construction sociale des genres et des sexualités au regard des émotions et de la santé : approches en sciences sociales (Rommel Mendes-Leite, anthropologie, T.D. le mercredi de 18 h 30 à 20 h. Validation : exposés oraux, examen final).

L'objectif principal de ce cours est d'appréhender et d'analyser la construction sociale des genres (masculin et féminin), des sexes (hommes et femmes), de l'orientation sexuelle (hétérosexualité et homosexualité), des émotions (affects, passions, sentiments, etc.) et de la santé à partir des problématiques de l'identité, de l'altérité, etc.

– Sexe, genre et rapports de pouvoir : approche socio-cognitive (Christine Morin-Messabel, psychologie, C.M. le vendredi de 13 h 15 à 14 h 45. Validation : examen final. D.A. : prendre contact).

Le cours se divise en deux parties :

- Une partie théorique (fondée essentiellement sur les travaux impulsés par M.-C. Hurtig et M.-F. Pichevin, d'une part et de F. Lorenzi-Cioldi, d'autre part) qui visent à montrer l'existence d'une hiérarchie entre les deux catégories de sexe et ses effets du point de vue psychologique. Revue de questions.

- Une partie se référant à des recherches précises menées dans ces différents domaines : petite enfance et socialisation différenciée, école et socialisation différenciée, orientation

filles garçons, insertion professionnelle et enfin femmes et politique.

– Sexe et reproduction (Laurence Tain, sociologie, T.D. le jeudi de 15 h à 16 h 30 et le vendredi de 15 h à 16 h 30 si un second T.D. est ouvert. Validation : exposé et partiel en T.D. D.A. : idem).

Sexe et reproduction, données naturelles ou organisation sociale, association ou dissociation ? Ces questions délicates seront au cœur de notre réflexion. Au fil du temps, les sociétés ont en effet expérimenté diverses combinaisons et nous chercherons à les explorer dans une perspective de genre. Ce fil conducteur nous conduira notamment à revisiter l'histoire de la maternité, les pratiques contraceptives, la figure de la stérilité, les nouvelles techniques de reproduction, la place de la paternité, l'homoparentalité. Ce fil conducteur nous amènera aussi à nous interroger sur la place politique respective des hommes et des femmes qui accompagnent ces pratiques sexuelles et reproductives.

– Femmes et hommes dans les sociétés occidentales, XVII^e-XX^e siècles : histoire des rôles et de leurs recompositions (Marianne Thivend, Monica Martinat, histoire, C.M., le mardi de 15 h à 16 h 30. Validation : dissertation. D.A. : idem).

Lors de cet enseignement, on s'attachera à étudier les représentations du masculin et du féminin afin de mieux comprendre l'histoire de la répartition des rôles sociaux : ces représentations sont élaborées par les nouvelles sciences dès le XVIII^e siècle et ont des répercussions sur l'histoire de la famille, de l'enseignement comme du travail, sur le partage inégal des tâches dans l'espace domestique dont on sait qu'il participe aujourd'hui encore largement aux inégalités entre les sexes. Notre attention portera également sur l'histoire des mouvements et revendications féministes, qui se font l'écho de ces questionnements, tant de la part des hommes que des femmes, en particulier dans les associations et les groupements politiques. L'espace chronologique envisagé, XVII^e-

xx^e siècles, permet ainsi d'appréhender les lignes de partage entre les rôles des hommes et des femmes en partant de l'Ancien Régime, en examinant les fortes remises en cause de la période révolutionnaire, en réfléchissant sur le xix^e siècle et la première moitié du xx^e siècle (où les femmes sont non seulement privées du droit de vote mais encore, quand elles sont mariées, privées de celui de gérer ou de travailler ou d'étudier sans l'assentiment de leur conjoint), pour déboucher sur les dernières décennies du xx^e siècle où sont bousculées ces anciennes conventions sociales.

OUVERTS EN OPTION SEULEMENT

– Masculin/féminin : femmes, féminin, poésie (Christine Planté, lettres, T.D., horaire communiqué ultérieurement par la Faculté des lettres, campus Berges du Rhône. Validation : assiduité obligatoire ; une note d'écrit ; participation orale).

La poésie, à travers ses thèmes traditionnels (l'amour, la femme), comme à travers ses représentations symboliques (la Muse) paraît un genre fortement féminisé. Cependant, l'histoire littéraire française présente à première vue peu de femmes poètes. On s'interrogera sur ces trois termes – poésie, femmes, féminin – principalement à partir d'œuvres françaises du xix^e siècle.

– Masculin/féminin. Figures romanesques de femmes artistes (Merete Stistrup-Jensen, lettres, T.D., horaire communiqué ultérieurement par la Faculté des lettres, campus Berges du Rhône. Validation : assiduité obligatoire ; une note d'oral ; participation orale).

À partir d'œuvres françaises et étrangères, nous nous intéresserons au traitement romanesque des femmes artistes et aux différents enjeux culturels liés à leur évolution dans le temps (la question des arts majeurs ou mineurs, en particulier le statut des arts d'interprétation et, de manière plus large, les conflits d'ordre social et symbolique qui apparaissent pour la femme créatrice).

Semestre d'enseignement : U.E. libre : 21 heures au semestre 5 ou 6 ; option : 63 heures aux semestres 5 et 6.

Semestre de validation : identique au semestre d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances : variable selon les enseignements (voir la liste ci-dessus).

Public concerné : étudiants inscrits aux semestres 5 et 6 d'un parcours de licence.

Lieu des cours : sauf mention contraire (voir la liste ci-dessus), les enseignements ont lieu sur le campus Porte des Alpes.

Contact administratif : Centre Louise Labé – Bureau 29, bât. K – Campus Porte des Alpes, Bron – 5, avenue Pierre-Mendès France 69676 Bron Cedex – Tél : 04 78 77 24 84

Courriel : centre.louise-labe@univ-lyon2.fr

MASTER PREMIÈRE ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE – UED2 – 2005-2006

Féminin-Masculin dans le champ culturel

Responsables du module : Marie-Carmen Garcia, Patricia Mercader

Ouvert aux étudiants inscrits en M1 de psychologie, sociologie et lettres ayant validé au minimum une UE proposée par le Centre Louise-Labé dans le parcours Licence.

Dispositif :

5 conférences et 2 séances d'encadrement des travaux.

Validation : une synthèse critique des conférences.

Horaire : le jeudi de 16 h 45 à 20 h (7 séances).

Inscriptions : au Centre Louise-Labé, Campus Porte des Alpes, salle 29K, les mardi et jeudi, ou par courrier électronique à centre.louise-labe@univ-lyon2.fr (bien mentionner nom, prénom, n° d'étudiant, discipline de rattachement).

Date limite : 30 octobre 2005.

Université de Nantes

LICENCE 2 – SOCIOLOGIE

Enseignement optionnel de 24 heures, C.M. de « Sociologie des rapports sociaux de sexe », proposé par l'UFR de sociologie, mais accessible à tou-te-s les étudiant-e-s du DEUG SHS (sociologie, psychologie, philosophie, histoire, géographie).

LICENCE 3 – SOCIOLOGIE

Enseignement optionnel de 24 heures, C.M. de « Sociologie de l'emploi féminin ».

INED

Institut national des études démographiques

Conditions à remplir :

- Être inscrit en thèse dans une université à la rentrée 2005-2006.
- Avoir un directeur de thèse ou un tuteur parmi les chercheurs de l'Institut.
- Le sujet de thèse doit être en rapport avec la discipline démographique ou relever d'une discipline qui s'inscrit dans les thèmes de recherche développés à l'INED.

La sélection des candidats se fait sur dossier. L'INED n'accorde pas de financement.

Conditions d'accueil :

- Durée de trois ans (avec évaluation annuelle), renouvelable éventuellement un an.
- Mise à disposition d'un bureau, d'un poste informatique, accès aux services de l'INED et aux formations informatiques et linguistiques.

- Le projet de thèse s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche collectif. Le doctorant a donc la possibilité de demander des financements pour des missions relatives à son projet.
- Intégration aux unités de recherche de l'INED.

Candidature :

Un dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 10 octobre 2005 auprès d'Emmanuelle Cambois, Déléguée aux affaires doctorales.

Le dossier de candidature comprendra nécessairement : un exemplaire du mémoire de DEA, un projet de thèse (2 à 3 pages) ; un curriculum vitæ ; une lettre du directeur de thèse et, si le directeur de thèse n'est pas un chercheur de l'INED, une lettre du tuteur, qui doit être un chercheur de l'INED ; une lettre de motivation ; une copie des derniers diplômes obtenus.

Pour tout renseignement, contacter Emmanuelle Cambois, déléguée aux Affaires doctorales, INED – 133, boulevard Davout 75020 Paris – Tél. : 01 56 06 22 55 – Email : cambois@ined.fr
ou consulter le site de l'Ined :
http://www.ined.fr/bdd/projrech/saisie/m_present_doctorants.php

Université de Toulouse-Le Mirail

Équipe d'accueil doctoral Simone-SAGESSE
Maison de la recherche – 2^e étage, aile « B » – Université
Toulouse-Le Mirail – 31058 Toulouse Cedex 9 – France
Tél. : (+33) 05 61 50 43 94 – Fax : (+33) 05 61 50 37 08
Courriel : simone@univ-tlse2.fr
Site Internet : www.univ-tlse2.fr/rech/equipes/simone

Les études féministes à l'Université de Toulouse- Le Mirail

Année universitaire 2005-2006

En raison du passage au système L-M-D à la rentrée 2005, nous ne sommes pas encore en mesure de fournir les nouveaux codes des UE présentées ci-dessus. Pour plus d'informations, consultez le site de l'UTM : <http://www.univ-tlse2.fr>

Après l'attribution d'un premier poste en 1984, l'Université de Toulouse-Le Mirail est le premier établissement d'enseignement supérieur en France à bénéficier de deux postes fléchés en études genre (en histoire et en sociologie).

Autour de ces deux postes et grâce aux activités de l'équipe d'accueil doctoral (EA 3053) Simone-SAGESSE (Savoirs, genre et rapports sociaux de sexe), nous sommes en mesure de proposer un ensemble de cours qui favorisent la prise en compte de la dimension sexuée de la réalité sociale d'un point de vue anthropologique, historique, sociologique, politique et économique. Grâce au Fonds social européen [FSE], l'Université bénéficie également, jusqu'en décembre 2005, d'un poste de chargée de mission à l'égalité femmes-hommes.

Contact : egalite-hf@univ-tlse2.fr

Les étudiantes et étudiants qui souhaitent s'initier à la problématique des rapports sociaux de sexe et/ou approfondir leurs connaissances dans ce domaine peuvent suivre les enseignements qui leur sont proposés dans différentes UFR et ceci au niveau des trois cycles universitaires. La possibilité existe donc d'organiser un parcours interdisciplinaire à partir des questions innovantes soulevées par cette perspective.

Dans la présentation qui suit, les modules suivis d'un (*) sont également dispensés par le Service d'enseignement à distance (SED) de l'UTM.

Inscriptions et informations complémentaires :

Les inscriptions ont lieu en début d'année dans les UFR indiquées par le code de chaque Module. Pour plus de renseignements sur le contenu des enseignements, n'hésitez pas à prendre

contact avec le secrétariat de l'équipe Simone-SAGESSE :
simone@univ-tlse2.fr

NIVEAU LICENCE – 2^e ANNÉE

- Option « Socio-économie de la famille » (*)
50 heures (voir secrétariat d'économie pour les jours et horaires.)
– Étude des relations entre système économique et structures familiales (développement du salariat et division du travail entre hommes et femmes) aux XIX^e et XX^e siècles. (Responsable : Jacqueline Martin)
- Option « Femmes, Histoire, Sociétés, Culture I » (*)
50 heures (voir secrétariat d'histoire pour les jours et horaires.)
– Histoire des femmes au XIX^e siècle. (Responsable : Sylvie Charperon)
- Anglais pour non-spécialistes, lecture/traduction
50 heures (voir secrétariat d'anglais pour les jours et horaires.)
– Rapports sociaux de sexe : analyse de textes anglo-saxons. (Responsable : Judith Ezekiel)

NIVEAU LICENCE – 3^e ANNÉE

- Module européen « Les femmes et l'égalité des sexes en Europe » (*)
50 heures (8 crédits ECTS), (le mardi, 16 h 00-18 h 00 et le mercredi, 10 h 30-12 h 30, 1^{er} semestre, salle 683).

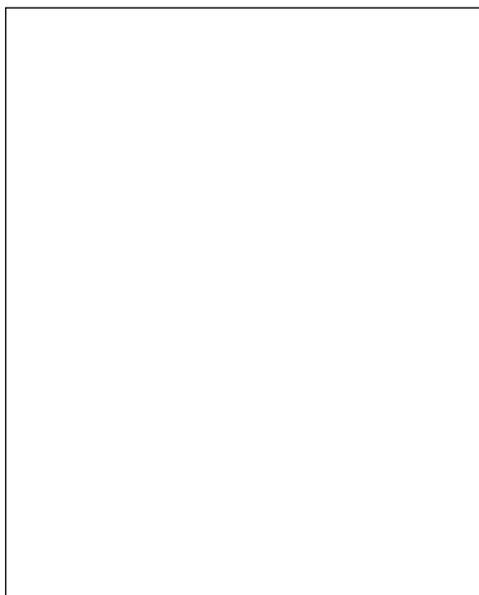
Module européen consacré à l'analyse comparative de la situation des femmes en Europe – éducation, emploi, familles, religion, mobilités, sexualités.

Responsable : Nicky Le Feuvre

Cours également disponible (en anglais, français et espagnol) sur le site Internet :

<http://www.helsinki.fi/science/xantippa/xantippa.html>

Photo Nicole Décuré



Toulouse, 2002.

- Option « Femmes, histoire, sociétés, culture II »
50 heures (8 crédits ECTS), (voir secrétariat d'histoire pour les jours et horaires).

Histoire des femmes au xx^e siècle.

Responsables : Cathy Valenti et Sylvie Chaperon

- Option « Sociologie des rapports sociaux de sexe » (*)
50 heures (8 crédits ECTS), (1^{er} semestre, le mardi, 10 h 30-12 h 30 et le mercredi, 16 h 00-18 h 00, salle 682).

Introduction aux analyses théoriques des catégories et rapports sociaux de sexe, à partir de l'étude des textes « fondateurs » et des travaux contemporains de ce champ.

Responsable : Nicky Le Feuvre

NIVEAU MASTER I

- Séminaire « Sociologie des rapports sociaux de sexe »
40 heures (5 crédits ECTS), (1^{er} et 2^e semestres, le mardi, 10 h 30-12 h 30).

Approfondissement des analyses sociologiques du genre dans divers champs du social – préparation d'un mémoire de maîtrise.

Responsable : Nicky Le Feuvre

- Séminaire « Genre, sexualité et société »
25 heures (1^{er} et 2^e semestres, voir secrétariat d'histoire pour la salle et les horaires).

Historiographie et épistémologie de l'histoire du genre et de la sexualité.

Responsable : Sylvie Chaperon

NIVEAU MASTER II

- Master II Recherche de sociologie : Séminaire « Villes, frontières, genre et migration »
50 heures (1^{er} et 2^e semestres, voir secrétariat de sociologie pour les jours et horaires).

Élaboration d'un projet de thèse dans la problématique des rapports sociaux de sexe

Le séminaire de M2R de sociologie est ouvert à toute personne travaillant la problématique des rapports sociaux de sexe, des rapports entre sexe et genre, la construction sociale des sexualités, des identités sexuelles et sexuées. L'objectif du séminaire consiste à ouvrir un dialogue entre les étudiant-e-s adoptant une problématique des rapports sociaux de sexe et des collègues travaillant sur des champs thématiques/objets empiriques qui leur sont proches. Les séances ont lieu les lundis et mardis.

- Master II Professionnel « Politiques sociales et rapports sociaux hommes/femmes »

420 heures + stage de 14 semaines (60 crédits ECTS) (les mercredi, jeudi, vendredi, toute l'année).

Les étudiant-e-s titulaires d'un niveau Master I en sciences humaines et sociales, ainsi que les personnes ayant un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'action sociale (validation des acquis professionnels), peuvent candidater à ce master professionnel. Cette formation professionnelle, d'une durée de 12 mois, comporte un stage pratique de 14 semaines dans le domaine de l'action sociale et s'articule autour de quatre modules et d'un projet de professionnalisation :

Module 1 : Politiques sociales et rapports sociaux de sexe (coeff. 2)

Module 2 : Santé, familles, sexualités (coeff. 2)

Module 3 : Insertion, travail, emploi (coeff. 2)

Module 4 : Espaces, territoires, logement (coeff. 2)

Projet de professionnalisation (coeff. 1)

Rapport de stage + soutenance. (coeff. 3)

Les dossiers de candidature (C.V., lettre de motivation + photocopie des diplômes, et/ou attestations d'emplois) doivent être adressés au secrétariat du Master : C/o Cathy Brisson, IUP de sociologie, UFR SES, Université de Toulouse-Le Mirail - 31058 Toulouse Cedex 9, France, avant le 10 septembre 2005.

DOCTORAT

L'équipe est rattachée à l'école doctorale TESC (Territoires, espaces, sociétés, cultures), qui propose une série de séminaires pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en thèse.

Indépendamment des enseignements, l'équipe Simone-Sagesse organise chaque année une série de conférences publiques, en partenariat avec la librairie *Ombres Blanches* à Toulouse. Le calendrier des conférences 2005-2006 sera disponible à la rentrée universitaire. Contact : perreaux@univ-tlse2.fr

Par ailleurs, l'équipe organise des échanges SOCRATES pour les étudiant-e-s de niveau master ou doctorat. Les séjours d'étude (d'une durée de 3 à 9 mois) ont lieu avec nos partenaires dans les établissements universitaires de : Sunderland (Royaume-Uni) Barcelone, Madrid, Grenade (Espagne), Bergen (Norvège), Tallin (Estonie), Lisbonne et Coimbra (Portugal) et Helsinki (Finlande). Pour plus de renseignements, prendre contact avec Mariangela Roselli : roselli@univ-tlse2.fr

Centre de documentation :

L'équipe dispose d'un Centre de documentation spécialisé sur le genre, les femmes, les hommes et les rapports sociaux de sexe. Situé au 2^e étage de la Maison de la recherche (aile « B »), ce centre de documentation est ouvert de 14 h 00 à 17 h 30 tous les jours de la semaine (pendant l'année universitaire, hors périodes de vacances). Les ouvrages peuvent être empruntés pour une période de 15 jours maximum, alors que les revues, thèses, mémoires et dossiers thématiques peuvent être consultés sur place. Le catalogue des ouvrages disponibles au Centre de documentation peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.univ-tlse2.fr/genre/>

Université de Versailles/Saint-Quentin

Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines

SÉMINAIRE DE RECHERCHES

Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel

Responsables : Delphine Naudier et Brigitte Rollet

Programme 2005-2006 : « Transgressions des normes sexuelles dans les pratiques et les productions culturelles »

Transgression, transgresser, transgressif, transgressive : qu'il s'agisse du substantif, du verbe ou des adjectifs formés à partir

d'une même racine de « passer outre...», il semblerait que ces déclinaisons soient devenues un label pour désigner toute œuvre et tout-e créateur-trice digne de l'attention de la critique « cultivée » (au sens de Bourdieu).

Notion majeure dans le champ culturel, la transgression au sens large suppose la présence de normes dominantes qu'enfreignent celles et ceux qui n'y adhèrent pas. Dans l'espace des productions culturelles les thématiques du corps, des rapports hommes-femmes et de la sexualité sont depuis le début du ^{xx}e siècle, un lieu privilégié de définition et de promotion de représentations qui se revendiquent transgressives. Mais les représentations explicites de la sexualité et du corps notamment (dont certaines furent analysées ici même il y a deux ans), qui étaient objets de tabous multiples, sont-elles transgressives ? Quelles définitions esthétiques et/ou sociales sont données à la transgression à travers les œuvres ? Quelles formes de codification des rapports sociaux de sexe, de la sexualité, du corps apparaissent au sein des différentes disciplines artistiques et littéraires selon les différents contextes historiques, politiques et sociaux ?

Il semble que pour la période contemporaine, se joue, dans cette redéfinition constante des normes esthétiques, un nouvel état des rapports sociaux de sexe, du fait que les créatrices prennent part à ces luttes.

En effet, l'équilibre des forces entre les sexes s'est modifié depuis une trentaine d'années avec la professionnalisation artistique des femmes. L'érosion lente de la suprématie masculine conduit à l'effritement de la norme sexuée dominante de la figure de l'artiste masculin, blanc, bourgeois et hétérosexuel. Mais, compte tenu du manque persistant de légitimité des créatrices, leur présence de plus en plus visible n'est-elle pas un acte transgressif ? Comment se négocient les relations entre les sexes au sein des mondes culturels ?

En outre, la production esthétique et les créateurs/trices sont soumis à un système d'évaluation régi par des instances de consécration. Créateurs/trices et juges participent au travail de redéfinition des normes et des transgressions à travers leurs pratiques et leurs rhétoriques.

La transgression évoque l'idée de subversion, de tabou, de renversement des règles qu'elles soient sociales, religieuses, politiques ou culturelles. Peut-on systématiquement parler de rébellion ou de révolte pour qualifier les productions allant à l'encontre de normes quels qu'en soient les buts avoués ou non ?

Il s'agira d'appréhender la transgression comme une catégorie fluctuante, mobile et changeante selon les normes dominantes des époques, des domaines culturels et du genre non seulement des créateurs/trices mais aussi des destinataires des œuvres.

Ce séminaire aura pour objet de saisir les modalités d'énonciation de la notion de transgression, de comprendre quelles acceptions recouvre cet étiquetage, d'en appréhender les modalités d'appropriation afin de poursuivre le travail de réflexion initié depuis plusieurs années sur les enjeux de luttes en matière de différenciation sexuée des espaces artistiques et culturels à différents moments de notre histoire.

Calendrier 2005-2006 :

▲ 8 octobre : Isabelle Boisclair, maîtresse de conférences, Université de Sherbrooke, Canada

« De la masturbation féminine comme métaphore de l'autonomie dans les textes littéraires »

▲ 4 novembre : Diana Holmes, professeure, Université de Leeds (G.-B.)

« Rachilde et l'amour transgressif à la Belle Époque »

▲ 2 décembre : Dominique Memmi, sociologue et polito-

logue, directrice de recherche au CNRS-CSU et Nathalie Nikolic, professeure de lycée

« Le sexe à l'écran »

▲ 27 janvier : Ginette Vincendeau, professeure, Université de Warwick (G.-B.)

« Brigitte Bardot dans les années 50 : transgression et récupération »

▲ 24 février : David Zerbib, ATER, Université de Paris I

« *Genital Panik* et ordre sexuel. La transgression en performance »

▲ 17 mars : Giovanna Zaperi, doctorante à l'EHESS, histoire de l'art contemporain

« La fabrication d'Andy Warhol comme célébrité queer »

▲ 21 avril : Catherine Gonnard, documentaliste INA et Élisabeth Lebovici, journaliste

« Tout contre l'art féminin »

▲ 12 mai : Viviane Alberga, doctorante à l'EHESS, sociologie

« La transgression des normes de genre par la lecture »

▲ 9 juin : Brigitte Rollet, maîtresse de conférences, Université de Londres, Institut de Paris

« Transgression (télé)visuelle ? Fictions et homosexualités sur le petit écran »

Le séminaire aura lieu le vendredi de 18 h 00 à 20 h 00, au Centre universitaire de New York University – 56, rue de Passy 75016 Paris (métro Muette ou Passy).

Contacts :

Delphine Naudier : naudier@iresco.fr (IRESCO),

Brigitte Rollet : b.rollet@ulip.lon.ac.uk (ULIP – 11, rue de Constantine 75007 Paris)

Université du Texas, Denton

NIVEAU MASTER

Les femmes en France

Professeur : Marie-Christine Weidmann Koop (University of North Texas, Denton)

Semestre de printemps 2006

Objectifs du cours :

Ce cours a pour objet de faire le point sur le statut des femmes en France. Le début du semestre sera consacré à un aperçu historique sur la condition des femmes à différentes époques et sur celles qui se sont distinguées. Le cours abordera ensuite la vie des Françaises dans tous les domaines : éducation, famille, travail, contraception, violences, droits civils et droits politiques. La dernière partie du cours permettra de faire une synthèse sur la marche des Françaises vers l'égalité et la parité. Le rôle des associations et des études féministes sera analysé et les dernières luttes des femmes seront examinées à la lumière des problèmes d'actualité.

Ouvrages de base :

- Bard Christine, *Les Femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.
- Basch Françoise, Louise Bruit, Monique Dental, Françoise Picq, Pauline Schmitt-Plantel et Claude Zaidman (dir.), *Vingt-cinq ans d'études féministes. L'expérience Jussieu*, Paris, CEDREF, 2001.
- Beauvoir (de) Simone, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- Hirata Helena, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, 2^e éd., Paris, PUF, 2004.

- Perrot Michelle, *An 2000 : quel bilan pour les femmes ?* Paris, La Documentation Française, 2000.
- Sarde Michèle, *Regard sur les Françaises. Les Françaises... trop aimées ?* Paris, Stock, 1985.

Thèmes abordés :

Introduction : les femmes et l'histoire

Histoire des femmes en France

Le Deuxième Sexe

Introduction à la condition des femmes aujourd'hui

Le couple et la famille

Les femmes et le système éducatif

Les femmes et le travail

La contraception et l'IVG

Violences contre les femmes

Femmes immigrées

Prostitution

Les droits politiques

Les mouvements féministes

Marche mondiale des femmes

Dernières luttes et actualité

Les droits des femmes



Appels à contributions

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

La création au féminin

Notre prochaine journée d'études sur la création au féminin aura lieu le 25 novembre 2005. Elle sera consacrée à la notion de filiation, de généalogie féminine et se donnera pour but d'étudier les transmissions de femme à femme, le rôle de la relation mère fille (dans toutes ses degrés et variations) dans la création au féminin. Mère fille s'entend, bien sûr, au sens figuré (modèle ou mentor femme) comme au sens littéral.

Une autre journée d'études aura lieu début mars 2006 (1^{er} vendredi) pour étudier les filiations littéraires et artistiques de manière plus générale (écoles, mouvements, avant-garde, etc.).

Le tout donnera lieu à un ouvrage collectif. Merci de me faire parvenir vos propositions dès que possible.

Marianne Camus

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET SCIENCES HUMAINES

Femme – Féminin – Criminalité

Colloque international interdisciplinaire francophone

Organisé par le Laboratoire de cliniques psychologiques, psychopathologie et criminologie (LCPPC-Université Rennes 2), le Laboratoire armoricain universitaire de recherches en psychologie

sociale (LAUREPS-Université Rennes 2), en collaboration avec l'Association pour la recherche et le traitement des auteurs d'agressions sexuelles (ARTAAS) et le concours de la revue *Psycho-Média*

Université Rennes 2 – Campus Villejean
8-9-10 décembre 2005

Communications à envoyer avant le 15 octobre 2005.

Inscriptions et renseignements : Université Rennes 2 –
Secrétariat de l'ICSH – Bâtiment I – Place Recteur-Henri Le Moal
35043 Rennes Cedex (France) – Tél. : (33) 2 99 14 19 63 –
Télécopie : (33) 2 99 14 17 00

Courriel : ICSH-col-FEFEMCRI2005@uhb.fr

Site internet : www.uhb.fr/sc_humaines/cerecc

Agresseures, complices, victimes... ? Le statut de la femme saisie dans une scène criminelle et dans l'horizon contemporain aux allures tantôt intégristes, tantôt conventionnelles, tantôt instauratrices d'autres normes, ne cesse d'interroger praticiens et chercheurs. Juristes ou psychologues, criminologues, psychosociologues ou cliniciens psychologues, psychanalystes, sociologues ou médecins, philosophes thérapeutes ou éducateurs, agents des services de sécurité, etc., sont confrontés à des modalités émergentes, renouvelées.

Si la criminalité comme fond de monde a quelque intérêt pour le chercheur comme pour le praticien, c'est certainement parce qu'elle dresse un état des lieux de « brouillage » de l'Homme moderne et des possibilités transgressives, mais aussi, parce qu'elle réalise une forme vécue d'expérience du monde humain à travers les pratiques collectives répressives ou promotionnelles, leurs normes et leurs valeurs.

Le colloque se propose d'explorer les nouveaux repères qui jalonnent cette présence plus visible des femmes adolescentes ou adultes dans la criminalité et d'interroger la construction actuelle

du féminin-masculin impliquée dans ces émergences : ce qu'il en est à la fois de la subjectivité et de la structure engageant ces formes d'expériences qui se jouent du lien social. Construites sur le modèle de précédents colloques tels que : Le contrat en sciences humaines – Déviances, délinquances et psychopathie – Les pratiques ordinaires de la vie et de la mort – Temps psychique, temps judiciaires, ces trois journées de travail s'organisent en conférences, tables rondes, symposia, ateliers, communications de cas.

Là où sont impliquées des femmes, dans l'imaginaire et dans la réalité de l'agi et du subi, là où se joue le féminin-masculin, du crime aux violences, et quelle qu'en soit la nature, des propositions de communications sont sollicitées aux fins de pouvoir rendre compte des formes criminelles actuelles, portées par les femmes. À travers la mouvance des normes, les grandes périodes sociopolitiques, les intérêts historiques et anthropologiques, il s'agit d'interroger la pluralité des recherches et de formalisations cliniques, et les pratiques d'interventions. Il n'y a pas de recherches qui ne soient liées aux demandes sociales.

Perspectives agressologiques et victimologiques proposées

Genre, génération et crises. Rapports fille-mère et crises. Conjugalité et crises. Violences à enfants, délinquances à caractère sexuel, homicides, sévices et maltraitements. Regards comparatifs sur les violences criminelles. Criminalités de groupe. Toxicomanies, prostitutions. Pratiques sexuelles tarifées (PST) et délinquances. Délinquances juvéniles. Femmes et terrorisme. Femmes et sectes criminogènes. Enfants, adolescentes et guerres. Harcèlement moral, harcèlement sexuel. Trajectoires de femmes criminelles. Trajectoires victimales. Trajectoires de déviances. Les enjeux de l'incarcération, contrôle social, contrôle pénal et activités déviantes des femmes. Femmes, criminalités et médias.

Responsable de l'organisation scientifique : Pr. Loïck M. Villerbu, directeur de l'Institut de criminologie et sciences humaines (ICSH, Université Rennes 2).

UNIVERSITÉ TOULOUSE-LE MIRAIL/MAISON DE LA RECHERCHE

Les formations professionnelles en sociologie.

Référentiels disciplinaires et dispositifs universitaires

AISLF (CR16), AFS (RTF41), CERTOP UMR CNRS-5044, SAGESSE EA-3053, IUP de sociologie appliquée (UTM)

Colloque international – 1^{er} et 2 décembre 2005

Appel à communications

Les formations professionnalisées de sociologie (MST, IUP, DESS) mises en place dans les universités depuis plus d'une quinzaine d'années ont donné lieu à des réflexions régulières (au sein de l'AISLF notamment et de l'AFS plus récemment) sur les compétences, les savoirs mobilisés et les postures professionnelles à l'œuvre dans les modes d'exercice d'une sociologie « non universitaire ». L'héritage indiscutable de ces formations pionnières, est aujourd'hui mis en discussion par plusieurs orientations fondamentales. La première résulte de la réforme LMD qui apparaît comme un facteur de reconfiguration tant de l'organisation que des contenus des formations professionnalisées. Un deuxième facteur d'évolution tient à une transformation de la demande sociale et professionnelle caractérisée par une plus grande transversalité et diversité des objets, des approches et des postures. Enfin, une troisième orientation est illustrée par la mutation du système universitaire, par une diversification des publics étudiants et une complexification des parcours de formation.

Comment ces changements transforment-ils les objectifs, l'organisation et les contenus des formations professionnalisées ? Quel paysage des formations professionnalisées de sociologie se dessine à l'heure de la généralisation du LMD en Europe ? Ces

formations ne sont-elles pas désormais davantage orientées par des problématiques sociétales transversales que par une logique disciplinaire ? À ce titre, conserver un socle disciplinaire de sociologie est-il pertinent ? Observe-t-on l'émergence de nouveaux modèles de formations professionnalisées ? Les expériences diffèrent-elles selon les pays ?

L'objectif du colloque est de confronter les expériences et de tenter de déterminer quels sont les critères de pertinence et d'efficacité des formations professionnalisées. Le colloque s'adresse aux responsables et aux intervenants des formations professionnalisées et aux partenaires professionnels.

Les enjeux et les perspectives d'évolution des dispositifs universitaires et des référentiels disciplinaires des formations professionnalisées en sociologie seront traités au travers des thèmes suivants :

1 - La construction des référentiels de formation : contenus de formation, disciplines de référence et degré de transversalité, profils professionnels, mode d'élaboration des maquettes d'enseignement, conditions d'émergence des formations, etc.

2 - Les pratiques pédagogiques : stages, études, écoles, mises en situation professionnelle, organisation de la formation, recrutement et suivi des étudiants, dispositifs d'évaluation des enseignements, etc.

3 - Les relations avec les milieux professionnels : contribution aux enseignements, liens avec les réseaux professionnels et les commanditaires, formation continue, etc.

4 - Insertion, adéquation et reconnaissance professionnelles : devenir des étudiants et modalités de l'insertion professionnelle, reconnaissance des formations et des diplômes par les milieux professionnels, réseaux post-formation, etc.

Les résumés des communications (une page maximum) sont à adresser avant le 30 septembre 2005 :

par mail : socioprotoulouse@univ-tlse2.fr
par courrier postal : Colloque Sociologie professionnelle –
Université Toulouse-Le Mirail, CERTOP, Maison de la recherche –
5, allées A.-Machado 31058 TOULOUSE CEDEX 9

La version finale des textes (15 pages maximum en double
interligne) devra nous parvenir au plus tard le 15 novembre 2005.
Une sélection de communications fera l'objet d'une publication.

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS À TOURS

*Utopies féministes et expérimentations sociales
urbaines*

8 et 9 mars 2006, Tours

Dans le cadre de la cinquième Semaine de la Ville organisée
par la Maison des sciences de l'homme de l'Université François-
Rabelais à Tours dont le thème est, en 2006, « Utopies et Expéri-
mentations urbaines », la Mission à l'égalité entre les femmes et les
hommes à l'Université de Tours propose la tenue d'un colloque.

Il s'agira de confronter toutes les conceptions théoriques, les
projets et les idées sur la place des femmes dans la société à toutes
les formes possibles de leur réalisation dans la ville.

Nous nous poserons plus spécifiquement la question de ce qui
peut passer de l'utopie à l'expérimentation des idéaux féministes.

Nous nous attacherons à observer la dimension urbaine de
toutes ces réalisations.

Et, très au-delà, nos travaux s'intéressent à la diversité de toutes
les formes de réalisation des projets féministes.

Utopies féministes

L'utopie, comme chimère politique, comme projet idéal de
société ou comme gouvernement idéal d'un peuple heureux,
s'étage du rêve le plus fou à la volonté réformatrice d'une mise en

place toujours renouvelée d'un projet sociétal idéal, voire idéaliste. N'en est-il pas de même du féminisme ?

Du rêve d'une société égalitaire de l'épanouissement de chacune à la lutte quotidienne pour des améliorations des conditions de vie souvent minuscules, la longue marche des femmes de leur position dominée vers la juste reconnaissance de leurs capacités n'est-elle pas l'une des formes politiques les plus constantes de la recherche utopiste d'un ordre social bouleversé ?

La diversité des mouvements féministes s'appuie sur des idées qui parfois peuvent aller jusqu'à s'opposer et l'on n'a pas encore fait le tour de tous ces rêves de société-femme, de non-mixité, de pouvoir féminin, d'égalité dans la mixité, de modes familiaux renouvelés, de partages justes, de détournements subversifs, de révolutions et de réformes, de reconnaissance de différences ou d'universalité humaine, etc.

Notre colloque permettra dans l'un de ses axes d'exposer ces conceptions si diverses qui ont été celles d'époques différentes, de chercheur-e-s ou de porteuses d'imaginaires multiples.

Expérimentations sociales urbaines

Mais nous ne saurions nous arrêter à ces évocations idéelles et nous tenterons de façon complémentaire d'exposer ce qui a pu et peut actuellement passer dans la réalité sociale de toutes ces conceptions féministes.

Des orientations politiques, des réalisations sociales, des choix artistiques, des projets architecturaux, des structurations spatiales, des expérimentations de modes de vie, des libérations sexuelles, des expériences éducatives, des recherches d'alternatives professionnelles, des réinvestissements des mondes interdits, des réformes essentielles, des gestions humaines, des élections improbables, des subversions d'ordres injustes, etc. : les femmes essaient depuis toujours, et peut-être de façon encore plus active dans notre temps, de mettre en œuvre un monde plus vivable.

Elles connaissent parfois des réussites et souvent des reculs mais il nous paraît intéressant de réfléchir à tous ces efforts pour expérimenter les étapes de réalisation des utopies.

– Féminisme et expérimentations architecturales et urbanistiques

Un axe du colloque sera consacré à la dimension urbaine de toutes ces réalisations. En effet, la recherche en architecture, urbanisme, aménagement n'a pas encore fait beaucoup de place à la dimension du genre qui, modifiant les fondements de l'organisation sociale, bouleverse les bases des programmes de l'expertise.

Des femmes architectes et urbanistes de plus en plus nombreuses portent des analyses et des réalisations dans l'espace de l'habiter qui mettent au cœur du projet des lectures féministes de la vie sociale.

Toutes les réflexions et les réalisations, toutes les utopies et les expérimentations en la matière trouveront place dans ce colloque.

– Féminisme et expérimentations sociales dans la ville

Mais nous regarderons également tout ce qui se passe dans la ville et qui fait la ville, en dehors des expertises techniques. Il en va ainsi du projet politique, voire du vote de la loi, de la réalisation de modèles de vies familiales différentes de celles qui ont porté la société patriarcale, de l'expression artistique dans la liberté d'un espace de friche, de l'expérience pédagogique d'une socialisation égalitaire, ou de la vie communautaire hors de tout système hiérarchique, de l'écriture féministe de la vie sociale ou du bouleversement des représentations de la sexualité, de la mise en place effective d'une sexualité sans entrave, du travail réorganisé ou des propositions d'aménagement d'espaces de liberté, du choix de la maternité ou du clonage de l'espèce, etc.

Ce sont toutes ces dimensions du passage des utopies féministes aux expérimentations urbaines de ces projets qui pourront être traitées lors de cette rencontre tourangelle.

Toutes les disciplines scientifiques peuvent contribuer à ces échanges et nous souhaitons également que toutes les personnes, groupes, associations, institutions qui mettent en œuvre des expérimentations innovantes de tous ordres qui s'inscrivent dans une logique féministe puissent présenter leurs réalisations.

Trois modes d'intervention sont possibles pour participer à ce tour d'horizon des réalisations des projets féministes :

- une communication
- un poster
- la présentation matérielle d'une expérience.

Si vous souhaitez faire une communication ou présenter un poster, envoyez un résumé de votre proposition. Si vous souhaitez exposer une réalisation (projets architectural, artistique, social, etc.), envoyez-en une présentation rapide ainsi que la liste de matériels nécessaires avant le 3 octobre 2005 à :

mission-egalite@univ-tours.fr

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à :

Sylvette Denèfle : sylvette.denefle@univ-tours.fr

Édith Gaillard : edith.gaillard@univ-tours.fr

Mission à l'Égalité entre les femmes et les hommes – Université de Tours – 3, place Anatole France 37000 Tours

Tél. : 02 47 36 81 17

XVIth ISA WORLD CONGRESS OF SOCIOLOGY

Association internationale de sociologie

The Quality of Social Existence in a Globalising World

Durban, South Africa, 23-29 July 2006

L'Association internationale de sociologie (AIS) tiendra son congrès mondial de 2006 à Durban (Afrique du Sud), du 23 au 29 juillet. Le thème général du congrès est « La qualité de l'existence

sociale dans un monde globalisé ». Le présent appel à communications concerne la session 7 du Comité de Recherche 52 (Sociologie des groupes professionnels), qui a pour thème « La qualité de la vie sociale pour les hommes et les femmes : genre, carrière et vie familiale ». Les résumés de proposition, d'une longueur d'une page, devront être envoyés au coordonnateur de la session avant le 30 octobre 2005.

Comité de recherche : Sociologie des groupes professionnels CR52, session 7 : « La qualité de la vie sociale pour les hommes et les femmes : genre, carrière et vie familiale »

Coordonnateur : Charles Gadea – Université de Rouen, France
Email : Charles.Gadea@univ-rouen.fr
Gadea.charles@wanadoo.fr

Certain-e-s conçoivent le travail comme une source de bonheur, mais beaucoup d'autres se trouvent simplement confronté-e-s à d'énormes difficultés pour s'impliquer dans les contraintes et opportunités de la vie professionnelle et rester en même temps suffisamment disponibles pour entretenir des relations interpersonnelles mutuellement satisfaisantes dans la sphère privée et familiale.

Les avancées de la féminisation des professions et les changements culturels survenus dans les rapports sociaux de sexe ont rendu nécessaires des ajustements importants, à la fois dans la division sexuelle et domestique du travail et dans les pratiques professionnelles, qui restent souvent frappées du sceau implicite du masculin. De nouvelles attentes et de nouvelles pratiques émergent. On peut rencontrer, par exemple, des hommes qui aspirent à une activité professionnelle moins chronophage pour s'occuper mieux de leur conjoint ou leurs enfants et des femmes décidées à faire carrière au plus haut niveau dans des environnements marqués par une forte concurrence, sans pour autant

renoncer à la maternité et à la préservation de leur vie familiale. De ce fait, une dimension centrale de la qualité de la vie sociale dépend des aménagements possibles dans les conditions et les lieux de travail, mais aussi des normes sociales régissant les comportements et attentes au sein du groupe familial et, pour une large part, de l'existence et la qualité de services publics ou privés susceptibles d'aider les hommes et les femmes à articuler vie privée et vie professionnelle avec moins de stress, de tensions et de contraintes organisationnelles.

Les communications pourront aborder l'un ou l'autre de ces thèmes, à condition de bien spécifier quel est le groupe professionnel concerné par ce type de tensions, d'aménagements ou de régulations entre vie professionnelle et vie familiale. Une réflexion sur les modèles professionnels ou familiaux véhiculés par la mondialisation et sur les effets locaux de ces modèles sera bienvenue mais n'est pas considérée comme une condition pour que la communication soit retenue.



Comptes rendus

▲ *Femmes et étrangères : contre la double violence* *Témoignages et analyses*

Comité d'action interassociatif « Droits des femmes, droit au séjour. Contre la double violence ». Paris, novembre 2004

Le non-respect des droits des femmes et des droits des personnes étrangères est un des nombreux reflets de la double violence à l'égard des femmes. L'image que le miroir de la discrimination nous renvoie est multiforme : demandeuses d'asile, départ forcé, esclavage domestique, mariage forcé, violences conjugales, proxénétisme. Souad, Karina, Rosine, Malika, etc., femmes roumaines, sénégalaises, algériennes, russes... ; ce sont les visages d'histoires de vie sur la double violence contre les femmes étrangères. Afin d'agir contre les situations vécues par les femmes migrantes, des associations féministes et de défense des droits des femmes et des personnes étrangères créent le comité d'action interassociatif « Droits des femmes, droit au séjour. Contre la double violence ». Ainsi, elles ont réalisé cet ouvrage collectif pour revendiquer les droits des femmes comme partie intégrante des droits humains.

La première partie réunit des témoignages de femmes qui ont vécu des exils, des persécutions, des exploitations sexuelles et domestiques, des violences en raison de leur sexe et de leur origine. Ce sont des récits qui rendent visibles les violences étatiques et sexistes dans le parcours des femmes étrangères qui vivent en France. La deuxième partie fait une analyse critique de la loi du 26 novembre 2003 sur l'entrée et le séjour des personnes étrangères en France. Les dispositions de cette « loi Sarkozy » limitent l'accès au territoire français, précarisent le séjour des étrangers, modifient le régime de regroupement familial ainsi que les conditions pour la délivrance des titres de séjour temporaires. Bref, cette loi fragilise le droit au séjour, notamment à l'égard des femmes migrantes. « Femmes et étrangères. Contre la double violence » est une fenêtre ouverte pour s'informer sur les situations des femmes étrangères et une invitation pour fermer la porte aux politiques du non-respect des droits des femmes. Car une égalité réelle entre hommes et femmes implique la fin des pratiques reconnues comme des « traditions » ou des « coutumes » qui ont comme résultat la discrimination et la violence à l'égard des femmes.

Raquel Agraz

▲ *Femmes de conviction, femmes d'action.*
Les femmes aux postes de décision du secteur
associatif (1983-2004)

Évelyne Diebolt, préface de Françoise Thébaud, Paris, Femmes et associations, 2004, 391 p.

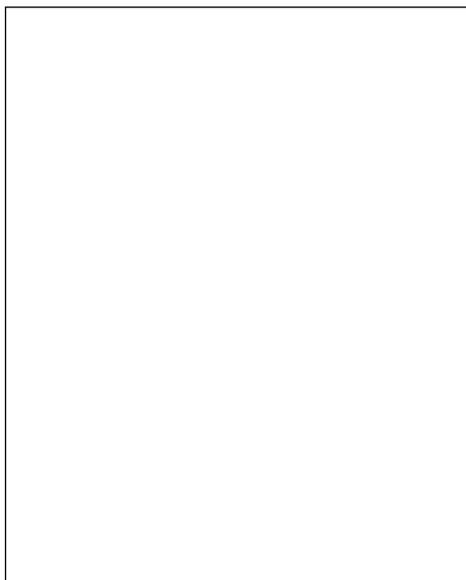
Évelyne Diebolt travaille sur la loi de 1901 sur le maillage serré du tissu associatif français et sur le rôle qu'y exercent les femmes depuis vingt ans. Cette historienne a, en effet, consacré sa thèse d'État (1993) à ce sujet (domaine médico-social, avant 1945). Cette thèse est l'une des quatre thèses d'État soutenues en France

en « histoire des femmes » (les autres thèses furent des « nouveaux doctorats », ce qui obligea leurs auteures à passer l'habilitation à diriger des recherches – HDR – pour devenir professeures).

Évelyne Diebolt y croisait deux impensés : les associations d'un côté, les femmes de l'autre. Aujourd'hui, l'histoire des femmes dans les associations n'est toujours pas un champ de recherche académique reconnu. C'est cette double historiographie que vous pourrez lire dans l'introduction de Françoise Thébaud et dans l'avant-propos de l'auteure.

Pourtant ce secteur est devenu très dynamique sur le plan de l'emploi : 60 à 70 % des emplois sont féminins. Ce constat justifie pleinement l'intérêt qu'Évelyne Diebolt continue à porter aux femmes dans les associations. Son nouvel ouvrage réunit deux rapports : « Les femmes et les associations : la prise de décision »,

Photo Nicole Décuré



New York, 2000.

réalisé pour le secrétariat d'État aux Droits des femmes, dans le cadre de l'UFCS (2000) et « Les femmes dans l'exercice des responsabilités aux postes de décision du secteur associatif : un exemple, les femmes siégeant au Conseil national de la vie associative (CNVA) », réalisé pour la FNDVA, dans le cadre du Mouvement Jeunes Femmes (2003). À ces deux rapports s'ajoute un historique du CNVA. Signalons que cette instance est actuellement présidée par une femme, Édith Arnoult-Brill (depuis 2000).

L'ouvrage débute par une étude qualitative qui porte sur les questions de l'engagement, du bénévolat, de la « conciliation » vie associative/vie professionnelle, des rapports hommes/femmes, des pratiques discriminantes, des conflits, des avantages particuliers des femmes, de leur prise de parole ou de décision et de la vie quotidienne dans les associations. Les associations, féminines ou mixtes, sont un bon révélateur de la place des femmes dans notre société.

La suite traite des femmes dans l'exercice des responsabilités aux postes de décision du secteur associatif. C'est la première fois que le CNVA – instance de concertation libre entre les associations et de concertation officielle avec les pouvoirs publics – est analysé selon une problématique de genre (deux contributions modestes sur la place des femmes dans le monde associatif avaient déjà été publiées dans le *Bilan du CNVA*, bilan annuel de la vie associative). Bien que nombreuses comme bénévoles et comme salariées, les femmes sont très largement minoritaires aux postes de décision du secteur associatif (environ 20 %). L'insertion des femmes y est difficile malgré un certain nombre de points positifs dus à leur appartenance au Conseil : apports incontestables de leur nomination pour leur mouvement associatif, productions intellectuelles, décorations dans différents ordres, présence dans certaines instances publiques, accès à l'international, etc. Ce conseil, fondé en 1982, n'a qu'une fonction consultative et doit être saisi par le

Premier ministre pour pouvoir donner son opinion. Cette dernière n'est pas automatiquement suivie d'effet.

Cet ouvrage, outre son intérêt analytique, présente une prosopographie du milieu du CNVA et nous offre une série de portraits de femmes modernes, de tous âges, saisies sur le vif, dans l'action : « celles » dont la discrétion n'a d'égale que l'efficacité : Corinne Akli, Marie-France Alexandre, Nicole Alix, Geneviève Anthonioz-de-Gaulle, Édith Arnoult-Brill, Martine Barthélemy, Catherine Baslé, Nadia Belaoui, Joëlle Bottalico, Élisabeth Bourel, Véronique Busson, José Cambou, Marie-Thérèse Chéroure, Jacqueline Cousté, Chantal Cretaz, Anne David, Hélène de la Messelière, Armelle de Rochambaud, Chantal Debry, Anne-Marie Durand, Suzanne Estavialle, Chantal Feuilhade, Colette Gallard, Odette Goncet, Jeanne-Marie Grimanelli, Claude Groussin, Chantal Jannet, Françoise Le Ménestrel, Damarys Maa, Jacqueline Mengin, Monique Mitrani, Sylvie Mouchard, Françoise Nallet, Yvonne Pelat, Agnès Planchais, Geneviève Poujol, Françoise Rudetzki, Marie-Laure Vanier, Marie-Claude Vayssade, Anne Zelensky. Grâce à ces biographies, ces femmes d'aujourd'hui, anonymes et méconnues malgré leur engagement et leurs travaux, sont enfin nommées. Elles deviennent ainsi visibles pour leurs associations, pour elles-mêmes et souvent pour leur famille. Jusque-là, elles étaient transparentes. Ce livre leur accorde la visibilité qu'elles méritent.

Nicole Fouché, CNRS-CRH/EHESS

▲ *L'ordre symbolique de la mère*

Luisa Murano, Paris, L'Harmattan, 2003, traduit de l'italien par Francesca Solari et Laurent Cornaz. Éd. originale : *L'ordine simbolico della madre*, Roma, 1991.

Vous remarquerez d'emblée que ce livre a attendu douze années pour être traduit, alors qu'il l'a été dès 1993 et 1994 en allemand et en espagnol, ce qui permet de comprendre l'aspect

Photo Nicole Décuré



Syrie, 2000.

non pas démodé (qui pourrait dire que les enjeux des relations mère-fille sont démodés !) mais décalé par rapport aux problématiques actuelles du féminisme français. L'auteur se situe dans la filiation (symbolique) de Luce Irigaray, de la deuxième Irigaray si j'ose dire, davantage celle du *Le corps-à-corps avec la mère* (1981) que celle de *Speculum* (1974).

Luisa Murano est très investie, personnellement (authentique, dit-elle) et c'est le charme de son livre : son écriture traduit poétiquement ses interrogations quant aux difficultés de sa relation à sa mère. Mais si elle parle d'emblée d'« obscure aversion », elle en vient assez vite à des accents lyriques, voire mystiques, voie sur laquelle j'ai eu quelque mal à la suivre. Entretemps, un chapitre, *Le savoir-aimer la mère comme sens de l'être*, a judicieusement interrogé les fondements culturels de la méfiance à laquelle nous sommes, en tant que filles, conditionnées envers nos mères, lit d'une misogynie féminine dont Simone de Beauvoir reste pour moi l'exemple le plus paradoxal.

Les philosophes trouveront matière à réflexion sur cette question fort peu débattue, je crois, en philosophie, car Luisa Murano fait un tour, me semble-t-il très pertinent, des lacunes en ce domaine. La suite, sur la partie psychanalytique, m'est apparue surtout comme une quête émouvante de réconciliation avec la mère. C'est là où l'aspect mystique m'a le plus gênée : il s'agit plus d'une recherche de la mère idéale, à l'instar d'ailleurs de Luce Irigaray (*Sexes et parentés*, 1987, ou *Le temps de la différence*, 1989), avec les mêmes risques de dérive essentialiste, que d'une théorisation des aléas de la relation mère-fille, qu'ils soient d'ordre culturel et/ou psychanalytique.

Mais à lire en tout cas par toutes celles qui s'intéressent à cette question.

Annik Houel

▲ *La mixité dans l'éducation.*

Enjeux passés et présents

Sous la direction de Rebecca Rogers, Lyon, ENS éditions, 2004, 240 p.

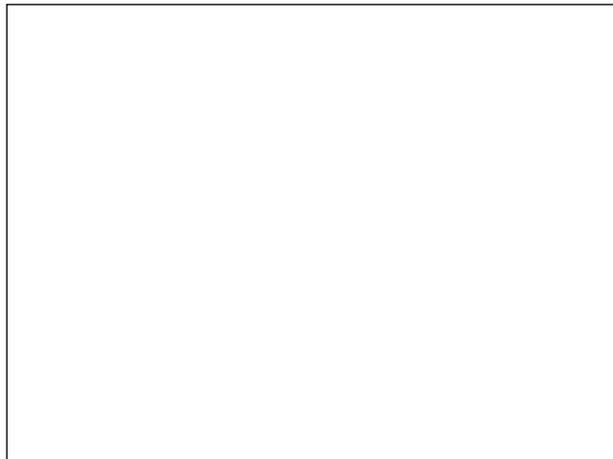
Voilà un ouvrage qui fait le point sur la question de la mixité dans l'enseignement universitaire et secondaire, ainsi que dans différentes formations, aussi bien en France que dans d'autres pays européens. Il débute par une préface de Geneviève Fraisse qui précise la distinction entre « mixité » et « parité », rappelant que « l'égalité est un principe de la démocratie » alors que « la mixité est une condition pour réaliser l'égalité » (p. 9). Puis il s'articule autour de quatre grandes parties.

La première porte sur « Questions, questionnements et états des lieux ». En guise d'introduction, Rebecca Rogers explique le cheminement qui a été suivi entre la mise en place de la mixité, qui s'est opérée presque sans bruit, et les récents questionnements sur ce principe même. Ce livre est issu d'une réflexion collective

qui a commencé à l'Université Marc-Bloch à Strasbourg où un groupe de chercheur-e-s et de doctorant(e)s se sont interrogé(e)s sur la place des femmes dans différentes disciplines. Ce groupe s'est donné le nom de « Mauvais genre », pour stimuler des interrogations sur la nature des rapports de sexe sous l'angle du genre, et a ensuite organisé des journées d'études en 2001 et 2002, rassemblant ainsi d'intéressantes contributions pluridisciplinaires sur la mixité. Rebecca Rogers résume brièvement le parcours de la mixité depuis l'époque de la Réforme, insistant sur le fait que ses premières applications en milieu rural répondaient le plus souvent à des besoins d'ordre financier plutôt qu'à une idéologie. Par ailleurs, la mixité existait « faute de mieux » au niveau primaire, mais rarement dans le secondaire qui ne s'est d'ailleurs développé pour les filles qu'à la fin du XVIII^e siècle. L'influence des États-Unis a été prédominante. En Europe, le développement de la mixité dans l'enseignement universitaire a toujours été lié aux revendications féministes. Il n'a pas modifié les rapports de sexe et s'est même heurté à une certaine résistance dans les pays catholiques. Le paradoxe réside dans le fait que l'école a toujours été considérée comme le facteur primordial pour promouvoir l'égalité des chances alors que la mixité au sein du système éducatif n'a pas réussi à établir l'égalité des sexes. En effet, même si les filles obtiennent généralement de meilleurs résultats scolaires, les femmes en milieu professionnel occupent des positions subalternes ou sont surreprésentées dans les domaines qui jouissent d'un moindre prestige.

Dans son article « Coéducation, gémination, co-instruction, mixité : débats dans l'Éducation nationale (1882-1976) », Michelle Zancarini-Fournel résume les trois grands débats qui ont conduit à la transcription de la mixité dans les textes réglementaires : coéducation ou éducation en commun (fin du XIX^e-début du XX^e siècles), gémination ou regroupement des garçons et des filles

Photo Nicole Décuré

*Îles du Cap Vert, 1997.*

dans les écoles à effectifs réduits (entre-deux-guerres) et mixité (années 1960-1970). Le changement des termes employés reflète la manière dont le concept a évolué.

La deuxième grande partie, « L'enseignement universitaire à l'épreuve de la mixité », commence par un article de Natalia Tikhonov sur l'enseignement universitaire et la mixité en Suisse. La Suisse a été le premier pays à accueillir les femmes à l'Université dès les années 1860, si bien qu'à la veille de la première guerre mondiale un tiers des effectifs de certaines universités était constitué de femmes, surtout étrangères, en raison de facteurs inhérents au système éducatif. La Suisse va également jouer un rôle de pionnière en matière de mixité dans les professions de l'enseignement supérieur.

Christine D. Myers nous montre ensuite les obstacles rencontrés par les femmes écossaises dans son article intitulé « "Qu'elles continuent de frapper à la porte!" L'admission des femmes dans les universités écossaises à la fin du XIX^e siècle ». C'est grâce à l'appui

d'administrateurs progressistes et à l'action législative du gouvernement que les femmes ont pu accéder aux formations et aux diplômes désirés.

Avec « Les femmes dans l'université allemande : le cas de la Kaiser-Wilhelms-Universität de Strasbourg », Nathalie Hillenweck explique que les femmes se heurtaient à la même résistance à Strasbourg, capitale du Reichsland Alsace-Lorraine annexé par l'Allemagne, et que c'est finalement une décision prise à Berlin qui permettra à ces dernières de poursuivre des études de droit et de médecine.

Dans son article « Les femmes dans les sciences ou les débuts de la recherche sociale empirique en Allemagne », Elke Kleinau analyse les travaux des premières chercheuses portant sur les femmes-mêmes, la famille, la jeunesse et le genre. Bien que ces pionnières en sciences sociales n'aient pas bénéficié d'une formation universitaire, leurs travaux représentent d'importants documents sur le rôle et la place des femmes au sein de la famille en Allemagne.

La troisième partie a pour thème « La difficile montée de l'enseignement secondaire » et comporte trois contributions. La première, de Rebecca Rogers, s'intitule « L'impensable mixité de l'enseignement secondaire féminin en France au XIX^e siècle ». Malgré l'espoir suscité par les avancées de Condorcet, l'idée de la coéducation des jeunes filles sera limitée au cadre féminin car l'objectif de leur instruction sera pendant longtemps de former de bonnes épouses et de bonnes mères. Ignorant les revendications féministes, pédagogues et réformateurs français considèrent la mixité comme « une question de mœurs, de culture et de religion peu adaptée aux coutumes françaises » (p. 110).

La résistance à la mixité se retrouve en Irlande, ainsi que le démontre Marie-Jeanne Da Col Richert dans son article, « Ensei-

gnement secondaire en Irlande : mixité et égalité ». L'influence du catholicisme est prépondérante dans ce pays où il a joué un rôle déterminant dans la défense de l'identité irlandaise. Or les écoles secondaires sont demeurées des établissements confessionnels jusque dans les années 1960 qui verront l'instauration d'écoles publiques gratuites et mixtes. Cependant, l'enseignement confessionnel est toujours important en Irlande et la mixité ne s'y est pas encore généralisée.

Mineke van Essen intervient ensuite avec un article intitulé « Pas de débat, pas de problème? La mixité en éducation physique dans l'enseignement secondaire aux Pays-Bas au xx^e siècle ». Pays protestant, les Pays-Bas ont accepté la coéducation dès les années 1870, mais pour des raisons budgétaires. L'éducation physique s'est développée selon trois périodes. Dans l'entre-deux-guerres, elle n'était pas mixte pour éviter que les filles ne sortent perdantes des compétitions sportives. Sous l'impulsion des courants féministes des années 1970-1980, la mixité est introduite dans les cours d'éducation physique pour contribuer à l'égalité des chances entre les sexes. Depuis 1980, avec le nouveau slogan « Ensemble et égaux », on assiste à la disparition d'une éducation différenciée selon les sexes en éducation physique.

La quatrième partie approfondit les résistances à la mixité des formations et à la mixité professionnelle de nos jours en France. Elle débute par un article de Marlaine Cacouault-Bitaud, « La mixité chez les personnels de l'enseignement et de l'administration scolaire : distribution des postes et interprétation des fonctions », qui confirme le fait que les hommes se retrouvent toujours concentrés aux niveaux supérieurs de la hiérarchie où les femmes sont minoritaires. De même, les enseignantes restent majoritaires dans les disciplines littéraires malgré la mixité totale de l'enseignement secondaire, ce qui démontre l'échec du système éducatif à modifier les rapports sociaux de sexe.

Dans l'article suivant, « Filières de formation sexuées, métiers "féminins" et politiques de mixité professionnelle », Roland Pfefferkorn montre que, malgré les mesures des années 1990 en faveur de la mixité professionnelle, l'emploi des femmes reste concentré dans quelques professions. À cela s'ajoute une dévalorisation des diplômes des femmes sur le marché du travail. Un élément qui mériterait d'être étudié est celui des rapports inégaux qu'hommes et femmes entretiennent aux temps de travail professionnel, de travail domestique et de temps libre.

Dans le dernier article, « La mixité à dominance masculine : l'exemple des filières scientifiques de l'École normale supérieure d'Ulm-Sèvres », Michèle Ferrand explique qu'une politique de mixité au nom de l'égalité entre les sexes peut avoir des effets néfastes pour les femmes. Suite à la suppression, en 1986, de concours d'entrée séparés pour hommes et femmes, le pourcentage de ces dernières a enregistré une baisse dramatique dans les filières scientifiques de l'ENS d'Ulm-Sèvres, avec un risque certain quant à la présence future des femmes au sein des professions scientifiques.

Dans la conclusion, Nicole Mosconi résume les réflexions qui lui ont été inspirées par les différents articles de l'ouvrage, ce qui lui permet non seulement d'en faire la synthèse mais d'y inclure des interrogations et de nouvelles directions susceptibles de conduire à d'autres études sur la mixité.

L'épilogue, de Sigfrid Metz-Göckel, a pour sujet « Éducation mixte et non-mixte en Allemagne : l'exemple de l'Université internationale des femmes », université mise en place pendant l'Exposition universelle de Hanovre en 2000 comme un moyen, pour les femmes, de lutter contre les inégalités de sexe. Des enseignantes et chercheuses féministes avaient en effet recommandé le retour à une séparation des sexes afin de préserver la différenciation qui existe, dans un souci d'avancée et d'harmonisation.

Ce livre offre un excellent aperçu sur la question de la mixité qui demeure complexe en raison des nombreux facteurs qu'elle implique et des territoires non encore explorés. Tout en consacrant une place privilégiée à l'exemple de la France, il offre néanmoins des pistes intéressantes grâce aux réflexions qu'il propose sur les expériences tentées dans d'autres pays. Avec une bibliographie de douze pages, des tableaux et des illustrations, cet ouvrage représente une excellente source de références sur la mixité en éducation.

Marie-Christine Weidmann Koop, University of North Texas

Cadres : Interdites de congé parental ?

Le point de vue d'une femme cadre, mère de jeunes enfants

Delphine Schatz, 2004, L'Harmattan, Paris, 247 pages.

Cet ouvrage est le témoignage d'une mère de 39 ans, diplômée de l'IEP Paris (Institut d'études politiques) et de l'ENSP (École nationale de la Santé publique), cadre de direction des hôpitaux. La photo sur la quatrième de couverture la présente rayonnante, entourée de ses cinq enfants en bas âge. « Elle a pris un congé parental à la naissance de son cinquième enfant », nous dit la note biographique. Tel est bien le thème de ce livre, porter une réflexion critique (de son point de vue) sur le « matraquage » dont feraient les frais les « mamans » diplômées, aussi bien dans les livres contemporains traitant du cumul des deux vies des femmes (corpus : une trentaine de livres écrits depuis trente ans [de la pédo-psychiatre Edwige Antier, en passant par Élisabeth Badinter, Jeanne Fagnani, Yvonne Knibiehler, etc.]) que dans les magazines féminins (corpus : cinq magazines féminins dont *Elle* et *Marie-Claire*, dépouillés sur dix-huit mois). En somme, articuler vie professionnelle et familiale, pour les jeunes mères diplômées, rendrait compte des effets d'une « mystification collective » (p. 9), mettant de côté le harcèlement physique et mental des femmes.

De son point de vue encore, la société dans son ensemble, œuvrerait pour empêcher les femmes diplômées de s'occuper de leurs enfants. Un des prétextes serait qu'une femme sur deux est sans emploi à l'issue du congé parental. « Faut-il pour cela dissuader toutes les mamans du congé parental ? » se demande l'auteure.

Le témoignage fait état des frustrations professionnelles et privées corrélatives à la carrière continue des femmes et montre combien le congé parental est une chance pour tous, avec dans l'ordre : les enfants, le couple, l'entourage, [et enfin] soi-même. Elle milite pour la revalorisation du congé parental, pour qu'il soit considéré comme une modalité de conciliation des vies professionnelle et familiale, particulièrement pour les femmes cadres, dotées de capital culturel et économique, de surcroît mariées, dans un « couple stable » et dont le conjoint, *a priori*, ne serait pas exposé au chômage.

Le récit réifie une division du travail traditionnelle entre les sexes, allant dans le sens d'une implication ultra prioritaire des femmes dans l'éducation des enfants au sens large ; les enfants apparaissent comme une responsabilité non partagée. Dans cette vision du monde, on se demande bien où sont les pères. De même, le fait d'être une femme diplômée située dans les couches privilégiées de la société ne semble en rien porter atteinte aux fondements idéels et matériels des rapports sociaux de sexe. Quelles sont alors concrètement les possibilités d'action de ces femmes « privilégiées » ? Discuter, négocier, partager, imposer aussi ses impératifs de carrière et l'idée d'accomplissement professionnel ? Rien de tout cela. « Prendre un congé parental », dit l'auteure, encourageant les pouvoirs publics, livres, magazines et le monde médiatique de manière générale à se mobiliser pour que se mette en place un soutien efficace à la réinsertion professionnelle des femmes en congé parental.

Après plus de trente-cinq ans de luttes et de combats féministes, la division sexuelle du travail et l'assignation prioritaire des femmes à la sphère domestique et éducative résistent autant du côté des femmes que du côté des hommes.

SOMMAIRE

— Première partie :

Voyage au pays des livres et des magazines

CHAPITRE 1. Ce que disent livres et magazines

1. « Dure est la vie des cumulardes » : définition de l'auteure
Cumularde : « Ces mères de jeunes enfants qui cumulent, sans y être acculées par la nécessité, vie familiale et vie professionnelle » (p. 223).
2. « Il faut que ça change ! »

CHAPITRE 2. Ce que pensent livres et magazines : « le cumul continu des vies professionnelle et familiale est LA voie, le congé parental une aberration »

1. Le congé parental dans les publications : silence et méfiance
2. Pourquoi cette hostilité au congé parental ?

— Seconde partie :

Notre expérience rejoint partiellement le discours médiatique dominant

CHAPITRE 1. Oui, dure est la vie de cumularde même quand on est (très) privilégiée

1. Fatigue et culpabilité
2. L'inégale disponibilité des grands-mères actives
3. La saga des modes de garde
4. La tentation de nous considérer en victimes, alimentée par les médias

CHAPITRE 2. Parlons donc de l'extraordinaire respiration qu'est un congé parental

1. La « vie au foyer » n'a pas tous les défauts qu'on lui prête
2. La vie au « foyer » a un avantage en or : du temps

Conclusion

Nathalie Lapeyre,
Simone-SAGESSE, Université de Toulouse II

▲ *Femmes et politique en Inde et au Népal.*

Image et présence

Stéphanie Tawa Lama-Rewal, Karthala, 2004, 337 p.

Depuis les années 1950, en Asie du Sud, les femmes bénéficient d'une position politique unique au monde. Chefs d'État ou chefs de l'opposition, elles accèdent aux plus hautes responsabilités au Sri Lanka, en Inde, au Pakistan et au Bangladesh. Dans le petit royaume himalayen du Népal, elles se sont distinguées par leur participation massive aux mouvements pour la démocratie qui se sont développés dans les années 1990. En outre, battant en brèche les analyses politologiques qui considèrent traditionnellement les femmes comme un groupe nominal (c'est-à-dire comme un ensemble d'individus partageant un caractère commun : le sexe), les mouvements politiques du sud asiatique se caractérisent par la manifestation récurrente, depuis le début du xx^e siècle, d'une « identité féminine ».

Mais, dans la seule région du monde où il y a plus d'hommes que de femmes (94 femmes pour 100 hommes en Inde, 96 % au Népal), la représentation électorale de ces dernières est en deçà de la moyenne mondiale. Cet apparent paradoxe entre l'engagement politique des femmes et la faiblesse de leur représentation dans les institutions d'État trouve une explication dans le statut « d'héritières » des femmes au pouvoir. Comme dans le cas d'Indira Gandhi, les femmes accèdent en effet souvent aux responsabilités

politiques en tant que représentantes d'une famille dont elles perpétuent la tradition et non pas en tant qu'individus.

Mais l'héritage politique comme moyen d'accès des femmes au pouvoir n'explique pas à lui seul un contexte socio-historique où des formes variées et importantes de discrimination envers les femmes (foeticide et infanticide des bébés de sexe féminin, accès restreint à la nourriture, aux soins et à l'éducation pour les petites filles, sureprésentation des femmes dans les secteurs de l'économie informelle, etc.) cotoie la représentation politique des « femmes en tant que femmes » autour d'intérêts féminins particuliers. Face à cette situation particulière, Stéphanie Tawa Lama-Rewal pose deux questions : Qui représente les femmes ? Que représentent les femmes ?

Deux axes majeurs peuvent être dégagés de sa recherche qui porte sur les situations de l'Inde et du Népal. Le premier permet de voir comment l'histoire politique de ces deux pays associée au symbolisme de l'hindouisme ont contribué à l'émergence sur la scène politique du « groupe femmes ». Le second questionne les modalités de la représentation politique des femmes et la manière dont la « représentation-miroir » (les élues représentant les femmes parce que femmes elles-mêmes) s'oppose à la « représentation-mandat » (les élues représentant les intérêts des femmes en tant que groupe social).

Pour ce qui concerne le contexte d'émergence d'une « identité féminine » sur la scène politique indienne et népalaise, fondamentalement, les mouvements nationalistes en Inde et le mouvement pour la démocratie au Népal ont fait appel aux femmes en tant que telles, « c'est-à-dire en tant que représentantes de la sphère domestique et privée » (p. 301). Ainsi, dès 1920, les mouvements pour l'indépendance de l'Inde ont fortement mobilisé les femmes principalement conçues comme des symboles de la famille et du

foyer (mouvement gandhien) mais vues aussi comme des guerrières dans les organisations promouvant le terrorisme comme moyen de lutte contre l'occupation britannique.

En effet, d'un côté, Gandhi a exalté la vertu, la patience, l'abnégation des épouses et des mères en considérant que leur faiblesse physique faisait leur force morale. « La traduction de l'action politique en termes religieux, finalement, autorise la transgression des frontières entre privé et public parce qu'elle transforme la nature même du politique » (p. 55). Les femmes qui participaient à la lutte pour l'indépendance étaient soucieuses de leur réputation et invoquaient le mythe hindou de Sita, incarnation de la chasteté et de la fidélité, pour justifier un engagement politique vécu sur le mode de l'abnégation.

D'un autre côté, les courants qui prônaient le recours à la violence contre le pouvoir britannique ont exalté, eux, la force physique des femmes et les ont incitées à la développer. Mais, la contradiction totale entre les actions des femmes terroristes (se déguiser en hommes, abriter chez elles des hommes étrangers à leur famille, se faire éventuellement passer pour leur épouse, se servir d'armes, etc.) et les normes traditionnelles du comportement féminin était vécue sur le mode sacrificiel par des femmes que Gandhi a d'ailleurs qualifiées « d'êtres monstrueux et asexués ». Le sacrifice de leur réputation revêtait une connotation religieuse par la référence à la Rani de Jhansi, héroïne de la « première guerre d'indépendance » qui prit les armes contre les Britanniques pour défendre son royaume, destiné en droit à son fils adoptif. Courage et sacrifice d'une mère pour son enfant ont ainsi constitué les valeurs fondamentales des guerrières qui ont « tout donné » pour la patrie.

Nous voyons que les deux images de la femme indienne dans les mouvements nationalistes, pour opposées qu'elles puissent paraître être au premier abord, se rejoignent dans la valorisation de

la mère et dans la dénégation de la femme. Les mouvements nationalistes indiens ont alors contribué à l'émergence d'un groupe politique « femmes » fondé sur une représentation essentialiste de la féminité largement rapportée à la maternité.

Ainsi une représentation différentialiste des sexes et essentialiste de la féminité peut paradoxalement constituer un contexte favorable à l'émergence d'un « groupe politique femme ». Stéphanie Tawa Lama-Rewal met en lumière, grâce à une enquête historique, sociologique et politologique approfondie, trois types de ressources : sociales, politiques et religieuses fondamentales dans le processus d'entrée des Indiennes et des Népalaises dans le domaine politique. Elle analyse minutieusement les effets ambivalents de la mobilisation de ces ressources pour la reconnaissance politique des femmes.

Premièrement, dans le domaine religieux, l'image de la Déesse fortement associée à la mère et à l'épouse dans l'hindouisme, accorde sans conteste popularité et légitimité aux femmes politiques qui s'en réclament. Mais, l'instrumentalisation de ces représentations du féminin bute contre les mouvements féministes qui mettent en cause le consensus sur les relations de genre. En effet, en valorisant les espaces de pouvoir traditionnellement féminins, la religion et la famille, la ressource symbolique que représente la Déesse entre en contradiction avec la mise en question de l'ordre social-sexuel dont est porteur le féminisme universaliste. Pièce fondamentale de l'édifice symbolique indien sur lequel repose la légitimité des femmes en politique, la Déesse, trop étroitement associée aux représentations de la monarchie n'est, en revanche, pas mobilisée au Népal.

Deuxièmement, en matière d'idéologie, le nationalisme indien mobilise fortement les femmes, comme nous l'avons dit. Leur rôle familial et notamment leur rôle maternel sont omniprésents dans l'imaginaire nationaliste. « Le nationalisme est en fait cette idéo-

logie particulière qui, en représentant la nation comme une famille élargie, en ayant systématiquement recours au champ sémantique du foyer, de la maison et de la parenté, effectue une intégration symbolique entre sphère privée et sphère publique » (p. 75). Les différents courants nationalistes légitiment ainsi la participation politique des femmes tout en constituant un obstacle à leur mobilisation autour d'intérêts proprement féminins.

Troisièmement, le féminisme international est une ressource nécessaire mais non suffisante pour l'entrée en politique des femmes. Le mouvement népalais des femmes, sous la chape de plomb que représentait la monarchie absolue (le « système des Panchayat » appelé aussi « démocratie sans partis » prit fin en 1990), s'est développé en grande partie grâce au soutien matériel et idéologique de l'aide internationale. Mais, les ressources apportées par les mouvements féministes internationaux se sont révélées être limitées car les ONG consacrées au développement des femmes ont travaillé sous le contrôle des organisations gouvernementales dirigées par la reine. Quant aux sections féminines des partis politiques, elles travaillaient dans la clandestinité et n'avaient pas les moyens de prendre de l'ampleur. En Inde, la décennie internationale de la femme a largement contribué, dans les années 1970, à l'émergence d'un mouvement féministe. Mais l'auto-proclamation des organisations féministes comme représentantes des intérêts de toutes les femmes et la présence massive en leur sein d'une intelligentsia féminine, les ont rendues suspectes dans les deux pays. En effet, leurs opposants les considèrent comme présentant un défaut de légitimité démocratique et un défaut de représentativité sociale.

L'analyse des ressources dont ont disposé les Indiennes et les Népalaises pour exister politiquement aboutit enfin à souligner le rôle important de deux autres ressources qui complètent les trois principales. La première est constituée par la famille dont les

dimensions pratiques (le relais que constituent les femmes de la famille élargie dans les tâches domestiques pour les militantes) et symboliques (la légitimité conférée aux « héritières » coexiste avec la légitimité démocratique en Inde et au Népal) représentent un atout important pour les élues. La seconde concerne exclusivement l'Inde. Dans ce pays, la mission de justice sociale que s'octroie l'État-providence constitue une condition favorable pour la légitimation politique des femmes en tant que groupe social.

Pour ce qui concerne les enjeux de la représentation politique des femmes, Stéphanie Tawa Lama-Rewal met en évidence la manière dont le féminisme universaliste s'oppose au féminisme différentialiste sur le terrain des débats à propos d'une représentation adéquate des femmes en politique. Elle montre comment le projet de loi indien dit *Women's Reservation Bill* – discuté à partir de 1996 mais n'ayant pas abouti à la mise en place de quotas au niveau national – est fondé sur deux conditions implicites qui ne sont pas remplies. La première est que les femmes élues aient à cœur de défendre les intérêts féminins. La seconde est que les élues soient unies par une solidarité féminine au-delà des frontières partisans. « Autrement dit, pour répondre à l'objectif de représentation des intérêts féminins, les quotas doivent permettre à un nombre important de féministes d'être élues » (p. 269). Or, ce n'est pas le cas. En somme, « être une femme » ne présupposant pas la défense des intérêts des femmes en tant que groupe social, les quotas ne suffisent pas à garantir la prise en compte politique des intérêts du « groupe femmes ».

D'ailleurs, au niveau local, des quotas féminins ont été mis en place et l'auteure montre comment les processus de sélection des candidates, fondés sur l'héritage politique et une conception différentialiste du genre (rappelons que la représentation de la femme comme essentiellement mère est très prégnante en Inde), constituent une des limites majeures à la défense des intérêts féminins par des

élues. L'absence de formation de ces dernières pour ce qui concerne la défense de la cause des femmes constitue, de fait, l'échec le plus important de la politique des quotas dans les instances représentatives locales indiennes. Cependant, les quotas ont quelques effets positifs, notamment en matière d'éducation et de formation. En effet, d'une part, les femmes prennent conscience de l'importance de l'instruction pour leurs filles et, d'autre part, les élues manifestent un grand intérêt pour leur propre formation, même si les opportunités qui leur sont offertes dans ce domaine sont très rares.

La question de la représentation électorale des femmes, telle qu'elle a été abordée en 1996 en Inde, se fonde sur l'idée d'une nécessaire similarité sociologique entre représentantes et représentées. Et, bien que le genre soit venu s'ajouter aux catégories politiques légitimes en Inde (caste, classe, tribu), on observe *in fine* qu'une histoire marquée par de fortes mobilisations de femmes et la constitution de groupes féministes dans les années 1970 n'ont pas subverti l'ordre des intérêts de groupes : les intérêts de genre demeurent subordonnés aux intérêts de classe, de caste et d'ethnie.

Par exemple, les principales oppositions au projet *Women's Reservation Bill* s'appuient sur un argument de déni de justice envers les femmes appartenant aux communautés défavorisées, sous couvert de justice aux femmes en général. Une élue provenant d'une caste (ex-)intouchable s'est ainsi insurgée contre le projet de loi en affirmant que sa mise en application ne pourrait que renforcer les inégalités sociales en permettant aux femmes de classes moyennes et supérieures urbaines, selon elle, « marionnettes d'un féminisme occidental inadapté aux réalités indiennes » (p. 254, note 20), d'accéder au Parlement. Comme le remarque l'auteure, le « groupe "femmes" demeure une fiction en politique » (p. 306) mais elle n'est pas sans effets. Et l'instauration de quotas féminins peut constituer un levier dans le processus de construction d'une identité féminine collective.

En conclusion, au-delà de l'intérêt qu'il représente pour une compréhension approfondie de la situation politique des femmes en Inde et au Népal, le livre de Stéphanie Tawa Lama-Rewal, dont on doit souligner la rigueur des analyses, propose de précieux outils d'interprétation des enjeux de la représentation politique des femmes comme groupe social dans d'autres contextes nationaux.

Marie-Carmen Garcia

Parutions

▲ *Hommes galants, femmes faciles*

Étude socio-sémantique et diachronique

Fabienne H. Baider, sous la direction de Marc Arabyan, L'Har-
mattan, coll. Sémantiques, Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Introduction

— Première partie : Femmes le mauvais genre ?

- Sens différentiel et dissymétrie lexicale
- Hypothèses de travail
- Histoire et lexicographie

— Deuxième partie : Le sexisme à fleur de mots

- Contamination du nom femme
- Contamination du paradigme « être féminin »
- Origines de la contamination

— Troisième partie : Pouvoir et domination

- Contamination du concept : métaphores et métonymies
- Construction du genre, construction du sens

Conclusion

Annexes

Bibliographie

▲ *Lutte contre les violences au sein des couples*

Jean-Guy Branger (sénateur), Délégation aux droits des femmes et
à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, *Les*
rapports du Sénat, n° 229, 2004-2005.

SOMMAIRE

Avant-propos

— Les violences au sein du couple : une réalité longtemps occultée mais dont l'ampleur est aujourd'hui bien établie

- La loi du silence désormais brisée
- Des violences massives qui demeurent toutefois mal appréhendées

— Un fléau de société à combattre avec plus de détermination

- La lutte contre les violences au sein du couple mobilise de nombreux acteurs
- ...Mais demeure perfectible : les apports des propositions de loi

— Les priorités de votre délégation

- Une approche juridique plus cohérente
- Un accent porté sur la formation
- Une question centrale : l'hébergement
- Le sort des enfants
- Une bataille à gagner : celle des mentalités

— Recommandations adoptées par la délégation

— Examen en délégation

Annexes

▲ *Le traitement juridique des violences conjugales : la sanction déjouée*

Petra Cador, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, Paris, 302 p.

Campagnes télévisées, durcissement de la loi pénale, organisation d'une « enquête nationale », etc., les violences conjugales sont aujourd'hui devenues un objet de l'attention des pouvoirs publics, dont la volonté paraît clairement affichée de dénoncer et de sanctionner des agressions dont plus de 10 % des femmes sont victimes aujourd'hui. Mais à y regarder de

plus près, le tableau se brouille et plusieurs facteurs viennent faire douter des intentions proclamées. En effet, la professionnalisation et l'individualisation du traitement social des violences conjugales, ainsi que l'évolution du droit familial qui valorise l'autonomie des conjoints et la gestion psycho-sociale des conflits, apparaissent comme autant d'éléments susceptibles d'entraver la lutte contre cette forme de violence.

Un tel constat a constitué le point de départ de cette enquête sociologique qui s'est déroulée au tribunal de grande instance de Béthune (Pas-de-Calais) et qui s'est intéressée à l'application des lois sur les violences conjugales. Au terme de l'observation, une constatation majeure s'impose : la règle qui prévoit de sanctionner de tels comportements, loin de s'appliquer avec rigueur, a tendance à s'effacer. Et paradoxalement, le fait que les violences soient commises par le conjoint ou le concubin, au lieu d'être une circonstance aggravante, comme le prévoit pourtant la loi, devient même une « circonstance atténuante ». C'est le résultat de cette enquête que le présent ouvrage entend présenter, après avoir, dans une première partie plus théorique, situé les violences conjugales dans le contexte de l'histoire de la famille et des rapports de sexes.

Petra Cador, née en 1965 en Allemagne, est diplômée de l'Université libre de Berlin et a soutenu en 2002 une thèse de doctorat en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales. Après avoir assuré la conduite de plusieurs projets à destination des familles, elle est actuellement formatrice en travail social.

TABLE DES MATIÈRES

— Première partie : Les violences conjugales, la famille et les lois

CHAPITRE 1. Les violences conjugales : un cumul des facteurs

CHAPITRE 2. Les droits des femmes face aux violences conjugales

— Deuxième partie : La recherche sur le terrain
CHAPITRE 1. La démarche méthodologique
CHAPITRE 2. Présentation des résultats

Contact : <http://www.editions-harmattan.fr>

▲ *Les femmes dans les sciences de l'homme*
(XIX^e-XX^e siècles)

Inspiratrices, collaboratrices ou créatrices ?

Sous la direction de Jacqueline Carroy, Nicole Edelman, Annick Ohayon et Nathalie Richard, éditions Seli Arslan – 14, rue du Repos 75020 Paris.

Les XIX^e et XX^e siècles voient l'institutionnalisation des sciences humaines et une large redéfinition de la place des femmes dans les sociétés occidentales. Les articles réunis dans cet ouvrage tentent de comprendre comment, dans ces contextes renouvelés, une femme devient intellectuelle ou une productrice de savoir – certains considérant qu'elle peut venir faire concurrence à la science la plus instituée –, mais aussi les différents rôles qu'elle incarne : de l'auteure à la muse, en passant par la collaboratrice dévouée.

Toutes les femmes dont il est question ici ont eu à affronter ou à contourner des obstacles liés aux pratiques discriminantes propres à la société dans laquelle elles vivaient. Elles ont de ce fait sans doute plus que d'autres vécu le paradoxe de sciences qui se réfèrent à l'homme comme à un universel tout en construisant dans la théorie et dans la pratique une inégalité entre les sexes. Certaines ont pris conscience de ce paradoxe soit pour en jouer au nom d'une égalité de tous les êtres humains, soit pour le dénoncer. D'autres semblent l'avoir ignoré ou bien encore avoir accepté une répartition des rôles entre les hommes et les femmes. Se sont alors constitués des domaines réservés à la « science féminine » ; les sciences de l'enfance sont ainsi très vite apparues comme une création et un apanage des femmes.

Les auteures de ce livre s'interrogent sur une éventuelle spécificité de la contribution des femmes aux sciences de l'homme, sans toutefois chercher à substituer à une histoire des « grands hommes », à juste titre critiquable, une histoire des « femmes illustres ». Il importait de ne pas isoler des pionnières ayant pu laisser dans l'histoire plus de traces que d'autres, et de mettre en relation portraits individuels et portraits de groupe, trajectoires célèbres et trajectoires obscures.

Les récits et les portraits rassemblés dans ce livre peuvent se rassembler autour de trois thèmes.

— Des femmes ont pu faire carrière dans les institutions de la science officielle. Certaines y sont devenues des grands noms de leur discipline, mais dans des domaines réservés, telles Maria Montessori et Ellen Key. D'autres ont eu pour un temps une autorité contestée, telle Iosefa Ioteyko. D'autres encore se sont à ce point pliées aux règles et aux préjugés de la profession que leurs noms ont été oubliés, telles les premières femmes médecins françaises. Certaines enfin ont été cantonnées aux rôles subalternes d'assistantes, de collectrices d'informations, comme les enquêtrices sociales, ou d'auxiliaires des médecins, comme les « demoiselles des nerfs ».

— Plus nombreuses en réalité semblent avoir été celles qui ont œuvré aux confins des espaces publics et privés, contribuant à produire des savoirs qui s'appuient sur des expériences intimes. Certaines sont devenues des objets d'observation, d'amour et d'inspiration pour des savants qui étaient leurs pères, leurs maris ou leurs amants, telles les filles d'Alfred Binet et la prostituée viennoise qui servit de modèle au thème de la femme-enfant pour Wittels et Freud. D'autres ont parfois revendiqué leur contribution à l'œuvre de leur grand homme et se sont érigées en détentrices d'un héritage intellectuel, comme les filles du criminologue Cesare Lombroso. Certaines ne se sont pas contentées de leur statut

d'inspiratrice et ont tenté d'affirmer leur autonomie créatrice, telle Clotilde de Vaux, la « muse » d'Auguste Comte. D'autres ont pris appui sur des compétences socialement acceptables dans le domaine de la philanthropie pour acquérir une modeste reconnaissance académique, telles les lauréates des concours de l'Académie des sciences morales et politiques. Pour d'autres encore, il n'y eut pas d'autre choix pour accéder aux études universitaires et pour satisfaire leur désir de savoir que d'y subordonner leur vie intime, comme les étudiantes russes du XIX^e siècle. Certaines, enfin, ont parfois réussi à se faire un prénom à côté de celui qui leur a donné un patronyme ; ainsi Bianca Zazzo.

— Moins visibles ou moins nombreuses, des femmes ont produit des savoirs qui se situent « aux marges ». Certaines sont entrées en concurrence volontaire avec les discours officiels d'une science qu'elles jugeaient toute orientée par des préjugés masculins, telles les historiennes féministes du Second Empire. D'autres ont tenté de rendre compte d'expériences impensables par la science de leur temps. D'autres encore ont été jugées dangereuses pour avoir maîtrisé des savoirs considérés comme réservés aux hommes, telle la « criminelle » Mathilde Frigard.

SOMMAIRE

Introduction

— Des pionnières

- Maria Montessori, scientifique et féministe, Valeria Paola Babini
- Ellen Key et le « puérentrisme », Dominique Ottavi
- Le génie s'abritant sous un crâne féminin ? La carrière belge de la physiologiste et pédologue Iosefa Ioteyko, Kaat Wils
- Premières femmes médecins en France : un rôle particulier dans la construction d'une science médicale, Nicole Edelman
- Les enquêtrices sociales, pionnières de la sociologie empirique (France, 1900-1914), Antoine Savoye

- Du rôle des femmes et des hommes dans le développement de la pédopsychiatrie en Suisse romande (1930-1950), Catherine Fussinger

- Le rôle des femmes scientifiques dans les universités et les institutions académiques en Allemagne de 1919 à 1945 – Étude comparative, Annette Vogt

— Expériences intimes et savoirs publics

- L'entourage féminin d'Alfred Binet, Élisabeth Chapuis-Ménard
- Freud, le narcissisme et la « femme-enfant », Françoise Couchard
- Science et parcours féminin en 1900 : l'exemple des sœurs Lombroso
- Un « ange inspirateur » : Clotilde de Vaux, Annie Petit
- Entre privé et public : la participation des femmes aux travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, Corinne Delmas
- Le savoir vécu comme une passion : le combat des femmes pour l'enseignement supérieur au XIX^e siècle en Russie, Irina Sirotkina et Roger Smith
- L'autobiographie des psychologues au féminin et au masculin : Bianca et René Zazzo, un couple de psychologues dans le siècle (1930-2000), Annick Ohayon

— Savoirs des marges, savoirs concurrents

- Écriture et relecture de l'histoire par les « féministes » du Second Empire, Alice Primi
- Les miraculées de Lourdes, Ruth Harris
- Mathilde Frigard, femme savante et criminelle – Lorsque l'histoire des sciences croise celle des faits divers, Jacqueline Carroy et Nathalie Richard
- Les auteurs

▲ *Femmes et entreprises en Tunisie*
Essai sur les cultures du travail au féminin

Pierre-Noël Denieuil, L'Harmattan, coll. Socio-Anthropologie, Paris.

On dénombre en Tunisie près de 5 000 femmes chefs d'entreprises, tant dans la grande industrie que dans la PME-PMI, le commerce, l'artisanat, la micro-entreprise. Leurs activités sont diversifiées, de l'agro-alimentaire à la mécanique, de l'habillement à l'informatique. Cet entrepreneuriat s'inscrit dans une culture sociétale (héritage juridique des lois Bourguiba, tissu de PME). Il agit comme alternative au salariat et à la crise du diplôme.

L'ouvrage défend l'hypothèse hardie que les logiques et la culture professionnelles des femmes entrepreneurs diffèrent de celles des hommes. Il montre, citations à l'appui, que les qualités et les « méthodes », indéniables, de ces femmes sont moins « naturelles » que socialement construites. Elles transforment le contrôle social en ressources : dans leurs manières de « jongler » entre obligations professionnelles et familiales ; en combinant les alliances avec les frères ou les enfants, ou en associant le mari rival ; en s'appuyant, plus que les hommes, sur les réseaux et les proximités sociales.

L'auteur démontre avec force que la femme entrepreneur, paradoxalement, est portée par les valeurs du Père, qui lui transmet le sens de l'initiative, du bricolage, de la confiance en soi, contre les valeurs de la mère et de son ordre symbolique de gardienne d'une éducation privilégiant le garçon. Ce faisant, la femme chef d'entreprise s'impose en Tunisie comme un nouvel acteur social, entre tradition et modernité, initiatrice d'un changement de société, et promotrice d'un nouvel espace de mixité.

Pierre-Noël Denieuil est chargé de recherche au CNRS (LISE-CNAM) et titulaire de l'habilitation à diriger des recherches (Université Paris V). Il a publié *Les entrepreneurs du déve-*

loppement, essai sur l'ethno-industrialisation de Sfax en Tunisie, en 1992. Il est depuis l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur les stratégies sociales et culturelles des acteurs du développement territorial, et de la création de micro et petites entreprises en France, en Tunisie et au Maroc.

SOMMAIRE

Introduction

— L'entreprendre au féminin

- D'hier à aujourd'hui, le rôle économique des femmes
- Un paysage entrepreneurial diversifié
 - Le cadre culturel et socio-économique du travail des femmes
- L'environnement culturel, juridique et économique
- Les jeux du salariat et de l'entrepreneuriat sur le marché du travail
 - Le rôle de la famille dans la création et la conduite d'entreprise
- L'entreprise féminine et les « arrangements » familiaux
- L'arbitrage par le mari
- L'arbitrage par le père
 - Les pratiques quotidiennes et le double métier
- L'autre métier, ou les compromis entre vie privée et vie professionnelle
- Les modes de gestion et d'organisation
 - La construction féminine d'une identité professionnelle
- Typologie des interactions hommes/femmes et représentations de la relation
- Des qualités pour entreprendre socialement construites
- Solidarités sociales et relations collectives

Conclusion : L'innovation féminine et l'entreprise, vers un nouveau rôle social

Bibliographie

▲ *Comparaison entre les femmes et les hommes (1882)*

Tarabai Shinde, traduit du marathi par Madhuri Purandare et Nandita Wagle, préface de Martine van Woerkens, Indigo & Côté-femmes éditions, Paris, 130 p.

« Dieu, comment as-tu pu enchaîner les femmes alors que tu as accordé une liberté sans bornes à ceux de ton espèce ? Est-ce que cela signifie que Toi aussi tu défends les intérêts des hommes ? Toi et tes compères, vous êtes tous des dieux n'est-ce-pas ? Il paraît que chez vous, chacun est l'égal de l'autre, qu'il n'y a pas de favoritisme. Eh bien, c'est quoi, ça ? N'est-ce pas le comble du favoritisme ? C'est Toi qui a créé la femme comme tu as créé l'homme. Alors pourquoi as-tu fait un tel partage ? À eux le bonheur et à elles, le malheur ? »

Cet échantillon de *Comparaison entre les femmes et les hommes* évoque parfaitement le ton, l'irrévérence et la colère qui animent Tarabai Shinde lors de l'écriture de son essai. Elle n'y épargne rien ni personne et fait feu de tous bois, des mœurs qu'elle

Photo Nicole Décuré



Inde, 1986.

observe, de la littérature qu'elle lit, de ses propres expériences. S'adressant aux hommes (parfois aux dieux) elle décrit le sort inique qu'ils ont réservé aux femmes en cette fin du XIX^e siècle en Inde. Elle montre que cette sous-humanité féminine est tout autant culturellement construite que la surhumanité masculine qui l'écrase. C'est un électrochoc qu'elle tente d'appliquer à ses lecteurs en dénonçant leur imposture, en rétablissant la dignité des femmes et en plaidant pour des droits égaux entre les uns et les autres. Certes, nous sommes en Inde et le contexte civilisationnel est bien différent du nôtre. Mais ce cri de liberté d'une femme en colère peut et doit être entendu par tout le monde.

Madhuri Purandare et Nandita Wagle habitent toutes deux Pune au Maharashtra. Madhuri est écrivain, illustratrice et musicienne. Elle a aussi traduit de nombreux auteurs du français en marathi, dont Beckett, Giono, Cocteau, Maupassant, Molière.

Nandita, professeur de français à l'Alliance française de Poona travaille dans le domaine de la traduction, interprétariat et soutirage entre le marathi et le français ; elle a traduit Pérec et Le Clézio en marathi et Dilip Chitre (*Revue Europe*) en français.

Martine van Woerkens est anthropologue et travaille sur l'Inde dans le cadre de l'École pratique des hautes études à Paris, où elle est rattachée. Spécialiste du colonialisme, elle a écrit de nombreux articles sur les femmes en Inde.

Contact : Indigo & Côté-femmes éditions – 4, rue de la Petite-Pierre 75011 Paris – Tél. 01 43 79 74 79 – Fax. 01 43 79 46 87 – www.indigo-cf.com

▲ *Histoire de vivre – Mémoires d'une féministe*

Anne Zelensky-Tristan, Paris, Calmann-Lévy.

En 1968, à Paris, Anne Zelensky a trente ans. Fille unique de parents immigrés russes, élevée au fin fond de la brousse ivoirienne

par ce couple qui se déchire, cette jeune professeur d'espagnol assume avec courage son statut de femme seule et indépendante dans une société encore campée sur ses préjugés et ses interdits. Le vent de liberté qui souffle, au mois de mai de cette année-là, va lui permettre de rencontrer d'autres femmes qui partagent ses rêves et ses espoirs : ensemble, elles créeront le MLF.

Anne Zelensky, devenue alors Anne Tristan, se lance dans l'aventure à la fois sérieuse et joyeuse qui va changer sa vie. Sur son chemin, qui retrace un pan de notre histoire, elle croisera de nombreuses personnalités : Simone de Beauvoir, Yvette Roudy, Gisèle Halimi, aux côtés desquelles elle se battra pour le droit à l'avortement ou à la contraception, passant de petites associations au ministère du Droit des femmes. Mais les années 68 font également chavirer les cœurs, Anne se cherche, entre hétérosexualité et homosexualité, avant de se trouver vraiment, en partie grâce à la psychanalyse.

Avec humour et profondeur, Anne Zelensky-Tristan retrace ses années de luttes. Son itinéraire, à la fois singulier et représentatif, mêle actions publiques et tribulations personnelles. Car, comme elle le dit elle-même : « L'engagement féministe s'accommode plus mal qu'aucune autre entreprise de recreation du monde de la classique division entre vie et œuvre. Son matériau est la vie même, qu'il prétend changer. Celles des autres, la nôtre. »



Les Cahiers de l'IRSA

Institut de recherches sociologiques et anthropologiques

Penser le sexe... de l'utopie à la subversion ?

Ce numéro spécial des *Cahiers de l'IRSA* réunit les contributions des intervenant-e-s au colloque « Ordre sexuel symbolique : permanences/changements ? » organisé par l'EROSS le 25 avril 2002 sous l'égide de l'IRSA/CRI. L'occasion de revenir sur une interrogation au cœur des travaux de notre équipe. Après la révolution sexuelle, la libération des femmes et le mouvement homosexuel, l'ordre symbolique masculin/féminin norme-t-il toujours les rapports sociaux de sexe, a-t-il été bouleversé, ou bien ne fait-il que se recomposer ? L'écart entre l'hypothèse d'une dissolution de la hiérarchie et celle d'une permanence dans et par le changement dévoile un objet complexe pour lequel il convient de multiplier les éclairages. C'est pourquoi cette publication s'est enrichie des textes provenant d'un appel à communication en trois questions. Le sexe est-il pensable ? Quelles sont les dynamiques utopiques qui peuplent ses imaginaires ? Leur portée subversive permet-elle de le réinventer ?

— De l'utopie...

- Libération sexuelle et libération de la femme : d'un mirage à l'autre ?, Michel Brix

- L'égalité entre les femmes et les hommes en France, état des lieux, Geneviève Duché
- Une société sans classes (de sexe) ? L'utopie féministe et la pensée du sexe/genre, Ludovic Gausso
- Pour une utopie de la famille, Delphine Mandin
- Amour et socialité, Patrick Tacussel

— ...À la subversion ?

- Repenser la construction de l'homosexualité. Entre « implantation de perversions » et nouveau (dés)ordre familial, Maks Banens
- *Freaks*, le retour... Ou comment se faire des identités ou des post-identités à partir du régime sexe/genre dominant ?, Marie-Hélène Bourcier
- La séduction amoureuse : vision androcentrique ou version polychrome ? Christa Dumas
- Le sexe et les genres : éducation et subversion, Philippe Liotard
- *Queers*, nouvelles figures du désordre ?, Gaële Métivier
- Matrices du genre – imaginaire de l'origine. De la différence sexuelle aux théories délirantes de l'origine, Alice Pechrigl

— ...Sur le terrain

- Sexualités lesbiennes : analyse du rapport entre sexe/genre et sexualité, Natacha Chetcuti
- Partage des tâches ménagères et rapports sociaux de sexe. Qui fait le ménage dans le loft ?, Christelle Pechdo
- Les naturistes, subversifs... malgré eux !, Alain Santino

— ...Du côté des lectures

- La séduction chez Anne Garréta ou la négation des différences, Marie-Jo Bonnet
- Penser le sexe, aujourd'hui, avec Wilhelm Reich, Nicolas Saëz

Service des publications :

Université Paul-Valéry

Route de Mende 34199 Montpellier Cédex 5

Tél. 04 67 14 24 60 – Fax. 04 67 14 23 32
<http://alor.univ-montp3.fr/serpub>
publications@univ-montp3.fr

Chronique féministe

▲ N° 91 – Septembre-décembre 2004

Violences envers Elles

La tendance est à minimiser la violence envers les femmes, à la contextualiser et à l'expliquer avec des arguments de types culturels. Une chose est sûre : aujourd'hui, personne ne peut nier ce phénomène. La violence envers les femmes, parce qu'elles sont femmes, est un problème de société et une violation criante des droits humains.

L'objectif de ce numéro n'est pas de dénoncer, mais d'évaluer les dispositifs qui se sont développés depuis les années septante pour d'abord reconnaître ce phénomène et ensuite pour lutter contre la violence physique, morale et sexuelle faite aux femmes, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée.

Pour faire le tour de la question, ce dossier s'articule autour d'une dizaine de thèmes avec des interventions d'expertes belges et étrangères. Des plans d'actions et des programmes ont été mis en place au niveau des Nations Unies, de l'Europe et de la Belgique. Quels résultats ? Qui sont les auteurs de la violence ? Qu'en est-il de l'accueil des victimes et du travail de prévention ? De nombreuses initiatives, comme la campagne internationale lancée par Amnesty International, sont passées sous la loupe.

La violence envers les femmes dans les conflits est également épinglée. Lors de la guerre civile d'Espagne ou dans les conflits actuels, le fossé est gigantesque entre le droit de porter plainte et le fait d'être reconnue victime.

Autre point : la violence dans le milieu scolaire. Les adolescentes sont-elles actrices ou victimes de la violence ? Quels types de violences subissent-elles ? Comment se situent-elles par rapport à ces questions ? *Chronique féministe* s'est penchée sur la question.

Une présentation d'associations d'aide aux victimes de violence et les rubriques habituelles (actualités, lectures, informations des mouvements de femmes, etc.) clôturent ce numéro.

SOMMAIRE

— Dossier : Violences envers Elles

- La Belgique face aux textes internationaux, Gratia Pungu
- Violence au sein du couple : le plan d'action national, Nicola d'Hoker
- Rencontre avec Danièle Zucker, propos recueillis par Florence Degavre
- La violence des femmes : une question de regards ?, Marie-Sylvie Dupont-Bouchat
- Au-delà du privé : une question de genre, de droits humains et de citoyenneté, Bérengère Marques-Pereira et Sophie Stoffel
- L'exemple de la guerre d'Espagne, Yannick Ripa
- Le viol : crime de guerre, un crime contre l'humanité, acte de génocide ?, Anne Gillet
- La justice face aux violences sexuelles dans les conflits armés, Michèle Hirsch et Nathalie Kumps
- Une campagne d'Amnesty International, Marie-Thérèse Coenen
- Agir en réseau pour l'élimination des violences entre partenaires, Ada Garcia
- Violence au sein du couple : une initiative à Liège, Anne-Marie Meunier-Balthasart
- Création d'un Observatoire des violences conjugales et familiales : proposition du cdH

- L'autodéfense, un instrument de prévention à la violence, Irène Zeilinger
- La variable de sexe ou l'Arlésienne, Françoise Hecq
- Violences entre partenaires et Communauté française, Alexandra Adriaenssens
- Pour des relations égalitaires dans le couple, Patricia Seront

— **Attentives**

- La Charte mondiale des femmes pour l'humanité
- *Vie féminine* lance une campagne : « Sexisme : résistons aux préjugés »
- L'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes : une interface entre l'État et la société civile
- Un « Institut européen du genre » luttera contre les discriminations liées au sexe

Nouvelles questions féministes

▲ Volume 24, n° 1, 2005

Machine, machin, truc, chose : pour du féminisme avec objets

SOMMAIRE

Édito : Histoires d'objets, Farinaz Fassa, Cynthia Kraus, Fabienne Malbois

Grand angle

- Le devenir sujet et la permanence de l'objet, Geneviève Fraise
- Objectiver les personnes, réifier les situations, Diane Lamoureux
- Objectification, pornographie et l'histoire du vibromasseur..., Jennifer M. Saul
- L'objet = X. Nymphomanes et masturbateurs XVIII^e-XIX^e siècles, Elsa Dorlin et Grégoire Chamayou
- « Your body is a Battleground ». De quelques objets de l'histoire de l'art, Rachel Mader et Nicole Schweizer

Champ libre : Publicité, dessins animés : quels modèles pour les filles ?, Sandra Rieunier-Duval

Parcours

- Un parcours en contrepoint entre les sciences et les techniques, le féminisme et le genre, Farinaz Fassa
- Entretien avec Madeleine Akrich

Collectif : *La Glasgow Women's Library* : Plus qu'une bibliothèque « femmes » pour moi !, Pat Crook

Nouvelles questions féministes

▲ Volume 24, n° 2, 2005

SOMMAIRE

Édito

- Féminismes dissidents en Amérique latine et aux Caraïbes, Ochy Curiel, Sabine Masson, Jules Falquet
- In Memoriam. Andrea Dworkin, Christine Delphy

Grand angle

- Vue d'un balcon lesbien, Melissa Cardoza
- Noircir le féminisme, Sueli Carneiro
- *Ialodès* et féministes. Réflexions sur l'action politique des femmes noires en Amérique latine et aux Caraïbes, Jurema Werneck
- Construire notre autonomie. Le mouvement des femmes indiennes au Mexique, Martha Sánchez Néstor
- Les chemins complexes de l'autonomie

Champ libre : Dire l'amour, taire le travail. Sous l'amour, le travail, Annie Dussuet

Parcours : Autoportrait féministe : voyages entrecroisés dans le temps, Elizabeth Alvarez Herrera

Comptes rendus

- *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Rebecca Rogers (Éd.) – Martine Chaponnière
- *Ni vues ni connues ? Femmes, VIH, médias*, Maria Nengeh Mensah – Marilène Vuille

Collectifs

- La lutte des travailleuses domestiques en Bolivie, Casimira Rodriguez Romero
- Le « Mouvement indépendant des femmes » du Chiapas et sa lutte contre le néolibéralisme, Mercedes Olivera B.

Recherches féministes

▲ Volume 17, n° 2, 2004

Féminisme, mondialisation et altermondialisation

Responsable du numéro et présentation : Anick Druelle

SOMMAIRE

Articles

- Le temps des Gitans... et non celui des Gitanes. Mondialisation, ethnicité et patriarcat chez les Kaldarari de Roumanie, Iulia Hasdeu
- Le mouvement des femmes en Pologne postcommuniste et les acteurs internationaux, Mariola Misiorowska
- La formation sur le genre en République dominicaine : l'articulation difficile entre une approche féministe internationale et la dynamique locale, Annie Vézina
- Que célébrer 30 ans après l'Année internationale de la femme : une crise au sein des mouvements internationaux de femmes, Anick Druelle
- Le féminisme et l'altermondialisation, Diane Lamoureux
- La participation féministe au mouvement altermondialiste : une critique de l'Organisation mondiale du commerce, Jennifer Chan-Tiberghien

Notes d'action

- De l'opération SalAMI à Némésis : le cheminement d'un groupe de femmes du mouvement altermondialiste québécois, Anna Kruzynski
- Points de vue d'une jeune féministe radicale brésilienne sur la mondialisation, le féminisme et la Marche mondiale des femmes. (Traduction de Marie-France Dépêche), Julia Di Giovanni
- Le Réseau des revues féministes : un lieu de rencontres Nord-Sud, Caroline Andrew

Recherches féministes

▲ Volume 18, n° 1, 2005

Recherches féministes des années 2000-2005 : Transmission et passages

Responsable du numéro et présentation : Estelle Lebel

SOMMAIRE

Articles

- L'imprégnation idéologique et la résistance : étude des réactions d'un groupe de préadolescentes à deux magazines pour jeunes filles, Pierrette Bouchard et Natasha Bouchard
- La cohabitation intergénérationnelle, le genre et la parenté au Québec, Manon Boulianne
- Le phénomène actuel de la sous-représentation des professeures de philosophie dans les universités québécoises, Audrey Baril
- La violence des femmes et des lesbiennes : analyses et enjeux politiques contemporains ?, Vanessa Watremez

Note de recherche

- La formation des enseignantes et des enseignants à l'égalité des chances filles-garçons : une utopie ?, Christine Fontanini

Notes d'action

- Le Centre de femmes du témiscamingue : un acteur majeur

dans le développement local, Michelle Duval, Cécile Sabourin, Danielle Labrie, Jacinthe Godard et Paule Simard

- Le Réseau québécois des chercheuses féministes (RQCF), 1991-2004, Micheline Beauregard et Claudie Solar

Travail, genre et sociétés

▲ N°13, 2005, éditions Armand Colin

SOMMAIRE

Parcours

- Ménages et remue-ménage d'une femme de chambre, propos recueillis par Isabelle Puech, Mayant Faty

Dossier : Les patronnes

Coordonné par Laura Lee Downs et Jacqueline Laufer

- Les femmes chefs d'entreprise : le cas français, Annie Fouquet
- Femmes, entreprises et dépendances. Les entrepreneuses étrangères à Paris dans l'entre-deux-guerres, Claire Zalc
- La reine et sa « ministre des modes ». Genre, crédit et politique dans la France pré-révolutionnaire, Clare Haru Crowston
- Regards sur l'histoire américaine des affaires, Mary Yeager

Mutations

- Les femmes guides de haute montagne : modes d'engagement et rapports au métier, Christine Mennesson
- L'organisation ménagère comme pédagogie : Paulette Bernège et la formation d'une nouvelle classe moyenne, dans les années 1930 et 1940, Jackie Clarke

Controverse : Être féministe aujourd'hui

Coordonnée par Delphine Gardey et Jacqueline Laufer

- Le féminisme comme pédagogie, Catherine Nave
- Un combat sans fin, Françoise Gaspard
- Antisexisme plutôt que féminisme, Nathalie Heinich

- L'égalité et l'émancipation, François de Singly
- Transmettre et repenser le féminisme, Marie-Anne Juricic
- Sortir du ghetto, Loubna Méliane
- Rien n'est jamais acquis, Clémentine Autain

Critiques

- Le siècle des féminismes de Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), par Cécile Dauphin
- Le masculin, le sexuel et le politique de Armelle Le Bras-Chopard, par Mariette Sineau
- Féminin, masculin de Michèle Ferrand par Martine Lurol
- Les mains inutiles : inaptitudes au travail et emploi en Europe, de Catherine Omnès et Anne-Sophie Bruno (coord.), par Mahrez Okba
- Les cadres au travail. Les nouvelles règles du jeu, de Anousheh Karvar et Luc Rouban (dir.), par Paul Bouffartigue

Numéros de *Travail, genre et sociétés* déjà parus aux éditions L'Harmattan (<http://www.editions-harmattan.fr>) :

- n° 1, 1999 : Travail et pauvreté : la part des femmes
- n° 2, 1999 : L'emploi est-il un droit ?
- n° 3, 2000 : Le genre masculin n'est pas neutre
- n° 4, 2000 : Histoires de pionnières
- n° 5, 2001 : Harcèlement et violence : les maux du travail
- n° 6, 2001 : Femmes providentielles, enfants et parents à charge
- n° 7, 2002 : Égalité, parité, discrimination : l'histoire continue
- n° 8, 2002 : Ouvrières : les dessous de l'embellie
- n° 9, 2003 : Filles et garçons : pour le meilleur et pour le pire
- n° 10, 2003 : Prostitution, marchés, organisation, mobilisations
- n° 11, 2004 : Statistiques : retour aux sources
- n° 12, 2004 : Le travail du corps

Numéro de *Travail, genre et sociétés* déjà paru aux éditions Armand Colin, <http://www.editions-sedes.com/revues>
n° 13, 2005 : Les patronnes

Le site de la revue *Travail, genre et sociétés* : <http://www.tgs.cnrs.fr>

Women in French Studies

▲ Volume 12, 2004

CONTENTS

Essays

- Gender and theology in Marguerite de Navarre's *Heptaméron*: A reading of Novella 65, Nancy E. Virtue
- Telling apart the works of male and female playwrights: two 17th century contrasts, Perry Gethner
- Sexual education as enlightenment in Riccoboni's *Lettres de Misstriss Fanni Butlerd à Mylord Charles Alfred* and *Histoire du Marquis de Cressy*, Heidi Bostic
- *Ourika* in black and white: textual and visual interplay, Thérèse de Raedt
- Body, text, and language: Wittig's struggle for the universal in *Les guérillères*, Cybelle McFadden Wilkens
- Écrire et lire l'inceste : Christine Angot, Isabelle Cata et Éliane DalMolin

Graduate essay

- Masque et mascarade dans *Leoni* de George Sand, Cathy Leung

Entretien

- Entretien avec Maryse Condé, 2 juillet 2002, Stéphanie Bérard

Book reviews



**Bulletins
de
commande**

Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin
31500 TOULOUSE.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Cocher les brochures commandées.

	PRIX
<input type="checkbox"/> Pouvoir, parité, représentation politique	7 €
<input type="checkbox"/> Études féministes, militantisme et mouvement des femmes	7 €
<input type="checkbox"/> Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme	7 €
<input type="checkbox"/> Lien sexuel, lien social	7 €
<input type="checkbox"/> Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures	7 €
<input type="checkbox"/> Féminisme et polar	7 €
<input type="checkbox"/> École : inégalités de sexe	7 €
<input type="checkbox"/> Études féministes : quelle visibilité ?	7 €
<input type="checkbox"/> Désexisation et parité linguistique...	7 €
<input type="checkbox"/> Violences sexuées et appropriation des espaces publics	7 €
<input type="checkbox"/> Annuaire des adhérentes	15 €

Total de la commande : €

Prière de joindre le règlement à la commande.



Statuts

Association Nationale des Etudes Féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



Association **N**ationale des **E**tudes **F**éministes

BULLETIN D'ADHÉSION 2005

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 30 € (revenus mensuels inférieurs à 1 500 €)
45 € (revenus mensuels supérieurs à 1 500 €)
15 € (pour les étudiant-e-s – sur justificatif)
Membre associé-e : 50 €
Service du bulletin seul : 50 € (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :
ANEF – 34, rue du Professeur-Martin 31500 TOULOUSE

